



2025

Cahiers
de
l'observatoire

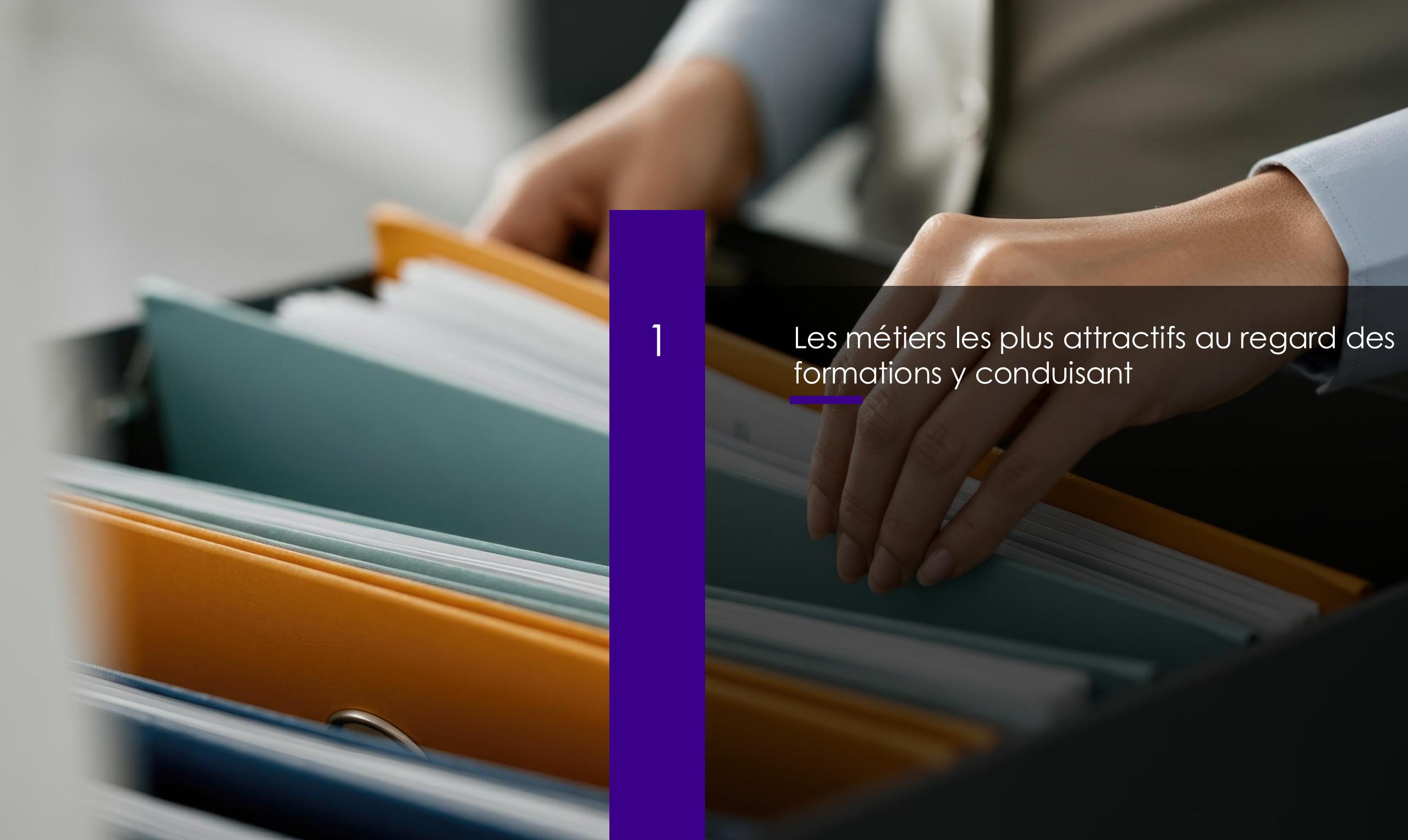


**Panorama des orientations
professionnelles et technologiques
selon les publics en Nouvelle-
Aquitaine**
Observatoire de l'orientation



Sommaire

Les métiers les plus attractifs au regard des formations y conduisant	3
L'orientation scolaire	13
L'orientation vers l'alternance	31
L'orientation des jeunes suivis par les Missions Locales	44
L'orientation des chercheurs d'emploi	54
L'orientation des salariés	64
Annexes	82

A close-up photograph of several books stacked vertically. The spines of the books are visible, showing various colors including orange, green, and blue. A person's hands are visible on the right side, holding one of the books. The lighting is soft, creating a warm atmosphere.

1

Les métiers les plus attractifs au regard des formations y conduisant

L'observatoire de l'orientation

L'orientation est un **processus complexe** qui dure tout au long de la vie scolaire et professionnelle. Il est jalonné de plusieurs étapes qui permettent de poursuivre dans une voie ou de se réorienter. Etant donné les mutations du monde du travail, marqué par une transformation de nombreux métiers et un besoin accru de main d'œuvre dans certains domaines, l'orientation et la formation sont au cœur des **politiques publiques**.

Cap Métiers, dans le cadre de sa mission d'OREF et d'agence régionale pour l'orientation, porte un **observatoire des parcours d'orientation**. Ce dernier repose sur un système d'information statistique dédié et sur une expertise quantitative et qualitative, afin d'objectiver les parcours d'orientation et d'éclairer les décisions sur cette thématique au niveau régional. Un Cahier de l'observatoire permettant de comprendre les différentes étapes de l'orientation et d'identifier les volumes de personnes concernées par les différents dispositifs a été publié en 2022.

Ce nouveau Cahier de l'observatoire a pour objectif de **valoriser les données** actualisées qui avaient été mises à disposition dans la première publication, en présentant à nouveau les **dispositifs** existants et les **volumes de bénéficiaires ou de candidats**. L'objectif est également d'avoir une vue de l'**attractivité des formations et, à travers elle, celle des métiers**, pour chaque type de public et à un niveau global.

Méthodologie

Une étude de l'**attractivité des formations menant aux différents métiers auprès de chaque famille de public** a été réalisée dans un premier temps : les élèves et étudiants, les alternants, les jeunes suivis par les Missions Locales, les chercheurs d'emploi et les salariés. Afin d'estimer l'attractivité des métiers pour chaque public, les données fournies par nos partenaires ou disponibles en open data ont été compilées dans une base de données. Certaines données étant disponibles au niveau de la certification visée ou du formacode, nomenclature permettant de décrire succinctement le contenu d'une formation, un lien a été créé entre les formations et les métiers, afin de pouvoir agréger ces données. La nomenclature utilisée concernant les métiers dans ce travail est la FAP en 21 modalités, qui permet d'avoir une vision assez fine de l'orientation.

Ensuite, des **analyses factorielles** ont été réalisées afin d'aboutir à la création de **groupes de métiers** (des métiers très attractifs aux métiers peu ou pas attractifs). Cette classification a été faite automatiquement et redressée manuellement afin de correspondre le mieux possible aux données utilisées.

La réalisation de la classification pour chaque type de public a permis d'élaborer un **indicateur global d'attractivité des formations conduisant à chaque métier**. Ainsi, pour un métier, l'attractivité constatée auprès de chaque public lui a permis d'obtenir une note (entre 1 et 4), ce qui permet de donner une note globale d'attractivité.

L'indicateur d'attractivité auprès de chaque public a été légèrement **pondéré** afin de correspondre au mieux à la réalité. Ainsi, un métier très attractif pour les élèves et étudiants et des demandeurs d'emploi mais pas du tout auprès des autres publics aura un score plus élevé qu'un métier attractif pour les alternants et les jeunes suivis par les Missions Locales. Ceci est dû au fait que la scolarité et la recherche d'emploi sont des situations bien plus fréquentes que l'alternance et le fait d'être suivi par une Mission Locale.

Ce calcul a ainsi permis de catégoriser les métiers en **quatre classes** : les métiers très attractifs, les métiers globalement attractifs, les métiers très partiellement attractifs et les métiers pas ou très peu attractifs.

Sources de données utilisées (1/2)

Source de données	Fournisseur de données	Publics concernés	Année
Affelnet – Procédure d'orientation des élèves après les classes de 3ème et de seconde	Ministère de l'Education Nationale	Elèves et étudiants	2023
ParcourSup – Procédure d'orientation des élèves pour l'entrée dans les formations post-bac	Ministère de l'Enseignement Supérieur (open data)	Elèves et étudiants	2023
MonMaster – Procédure d'orientation des élèves pour l'entrée en Master	Ministère de l'Enseignement Supérieur (open data)	Elèves et étudiants Alternants	2023
Constats de rentrée – Effectifs d'élèves en formation à la rentrée	Ministère de l'Education Nationale Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Enseignement Supérieur (open data)	Elèves et étudiants	2023
CMaFormation – Outil de mise en relation des employeurs et des candidats en recherche d'un contrat en alternance	Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine	Elèves et étudiants	2024
DECA – Système d'information de la DARES sur les contrats d'apprentissage débutés	DREETS Nouvelle-Aquitaine	Alternants	2023
Enquête SIFA – Effectifs d'apprentis en formation au 31/12	Ministère de l'Education Nationale	Alternants	2023
CMonAlternance - Plateforme mettant en relation les candidats à la recherche d'un contrat d'alternance et les employeurs en recherche d'alternants	Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine	Alternants	2024
E-milo – Système d'information des Missions Locales, regroupant des informations sur les publics suivis et leur parcours	Association Régionale des Missions Locales (ARML)	Jeunes suivis par les Missions Locales	2022
Candidatures aux formations du PRF	Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine	Chercheurs d'emploi Salarisés	2023
Entrées en formation financées par Pôle Emploi ¹	France Travail	Chercheurs d'emploi	2023

Sources de données utilisées (2/2)

Source de données	Fournisseur de données	Publics concernés	Année
Les entretiens conseils réalisés dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	Points régionaux conseils sur la VAE	Salariés Chercheurs d'emploi	2023
Les dossiers déposés dans le cadre du dispositif « démission-reconversion »	Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine	Salariés	2023
Les dossiers déposés dans le cadre du Projet de Transition professionnel (PTP)	Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine	Salariés	2023
Les dossiers déposés dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)	Caisse des Dépôts et Consignations (open data)	Salariés	2023
MemOri – Outil de collecte de données sur les personnes renseignées par les conseillers de Cap Métiers et les ERIP	Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine	Elèves et étudiants Alternants Jeunes suivis par les Mission Locales Chercheurs d'emploi Salariés	2024

Vue globale de l'attractivité des métiers au regard de l'attractivité des formations

Métier	Attractivité globale	Attractivité scolaire	Attractivité alternance	Attractivité jeunes suivis en Mission Locale	Attractivité chercheurs d'emploi	Attractivité salariés
Bâtiment	Attractif	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Attractif	Attractif	Attractif
Gestion de l'entreprise	Attractif	Plutôt attractif	Attractif	Plutôt attractif	Attractif	Attractif
Commerce, réparation automobile	Attractif	Attractif	Attractif	Attractif	Attractif	Peu attractif
Santé, social	Attractif	Peu attractif	Plutôt attractif	Attractif	Attractif	Attractif
Industrie	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Attractif	Plutôt attractif
Transport, logistique	Plutôt attractif	Peu attractif	Pas attractif	Attractif	Attractif	Attractif
Informatique, télécommunications	Plutôt attractif	Peu attractif	Plutôt attractif	Pas attractif	Plutôt attractif	Attractif
Hôtellerie, restauration	Plutôt attractif	Peu attractif	Attractif	Attractif	Plutôt attractif	Pas attractif
Services aux personnes	Plutôt attractif	Pas attractif	Attractif	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Attractif
Entretien, sécurité	Plutôt attractif	Attractif	Pas attractif	Plutôt attractif	Plutôt attractif	Pas attractif
Administration publique	Peu attractif	Peu attractif	Pas attractif	Pas attractif		Plutôt attractif
Banque, assurance	Peu attractif	Peu attractif	Plutôt attractif			Pas attractif
Agriculture	Pas attractif	Pas attractif	Pas attractif	Peu attractif	Pas attractif	Peu attractif
Recherche	Pas attractif	Plutôt attractif	Pas attractif	Pas attractif		Pas attractif
Information, communication	Pas attractif	Peu attractif	Plutôt attractif	Peu attractif	Pas attractif	Pas attractif
Enseignement	Pas attractif		Pas attractif	Pas attractif	Pas attractif	Plutôt attractif

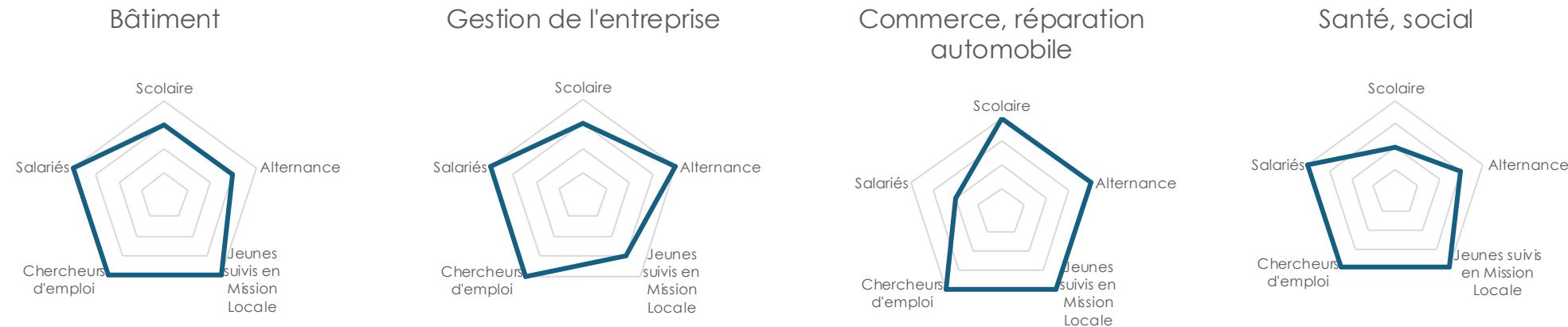
Des métiers très attractifs tout au long de la vie

Quatre familles de métiers présentent des formations **attractives** à toutes les étapes de l'orientation : le **Bâtiment**, la **Gestion de l'entreprise**, le **Commerce, réparation automobile** et la **Santé, social**.

Toutes ces familles de métiers se démarquent par une **très forte attractivité** auprès des **chercheurs d'emploi**, mais aussi auprès des **alternants** et des **jeunes suivis** par les Missions Locales néo-aquitaines.

Concernant l'attractivité au moment de l'**orientation scolaire**, c'est-à-dire après la 3ème, le bac ou pour l'entrée en Master, tous se révèlent **assez fortement ou fortement attractifs**. On note toutefois une exception au niveau des métiers de la Santé, social, dont les formations sont très attractives surtout à partir du niveau baccalauréat.

Ces métiers se révèlent par ailleurs **très attractifs** également **auprès des salariés**, caractérisés par de nombreuses demandes de validation dans le cadre d'une VAE et/ou financées dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle. Les métiers du Commerce font ici figure d'exception, en étant assez peu attractifs auprès de ce public.



Note de lecture : Plus le sommet de ces radars est éloigné du centre et plus cela signifie que les formations conduisant au métier sont attractives pour le public indiqué.

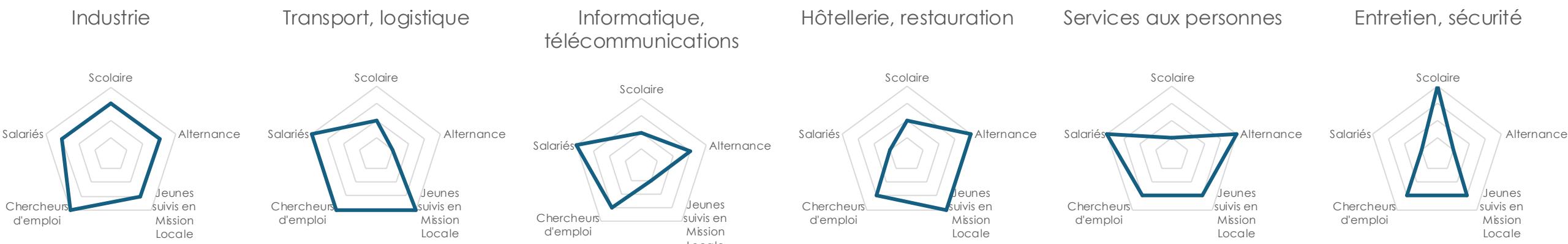
Par exemple, les formations menant aux métiers du Bâtiment sont plutôt attractives pour les publics scolaire et alternant et sont très attractives pour les jeunes suivis par les Missions Locales, les chercheurs d'emploi et les salariés.

Des métiers globalement attractifs tout au long de la vie, notamment auprès des chercheurs d'emploi

Six familles de métiers sont **attractives à la plupart des étapes de l'orientation** : l'**Industrie**, le **Transport, logistique**, l'**Informatique, télécommunications**, l'**Hôtellerie, restauration**, les **Services aux personnes** et l'**Entretien, sécurité**.

Toutes ces familles de métiers se démarquent par une **forte attractivité auprès des chercheurs d'emploi et des jeunes** suivis par les Missions Locales (à l'exception des métiers de l'Informatique, télécommunications).

Pour le reste, l'attractivité de ces métiers varie en fonction des publics. Les élèves et étudiants s'orientent fréquemment vers les formations menant aux métiers de l'Entretien, sécurité et de l'Industrie. Les alternants visent souvent des certifications menant aux métiers de l'Industrie, de l'Informatique, télécommunications, de l'Hôtellerie, restauration et des Services aux personnes. Enfin, les salariés visent fréquemment des formations menant aux métiers de l'Industrie, du Transport, logistique, de l'Informatique, télécommunications et des Services aux personnes.

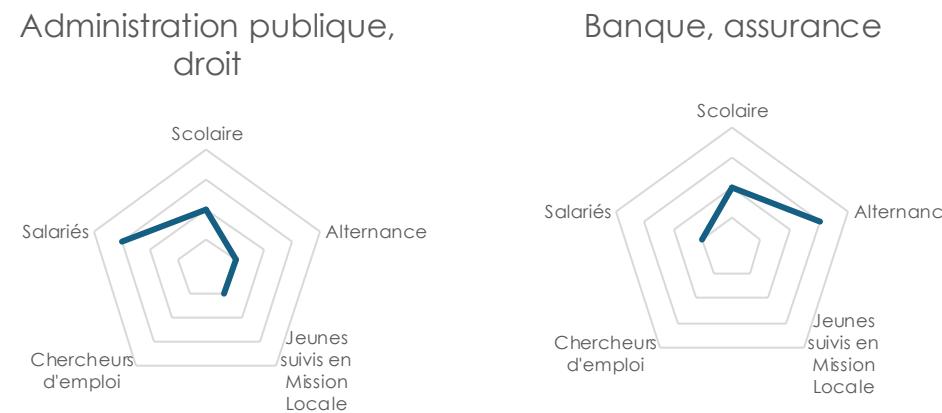


Les formations conduisant aux métiers du Transport et de la logistique sont peu attractives en voie scolaire et pas attractives en alternance, mais elles sont très attractives pour les jeunes suivis par les Missions Locales, les chercheurs d'emploi et les salariés.

Des métiers uniquement attractifs auprès de certains publics

Deux familles de métiers ont des formations **globalement peu attractives**, mais avec des indices élevés auprès de certains publics : la **Banque, assurance** et l'**Administration publique**.

Ainsi, les formations conduisant aux métiers de l'Administration publique sont plutôt attractives pour les Salariés, tandis que les alternant s'orientent fréquemment vers le domaine de la Banque, assurance. En revanche, les autres publics s'orientent rarement vers ces formations, à l'exception des étudiants candidats en Master en voie scolaire.



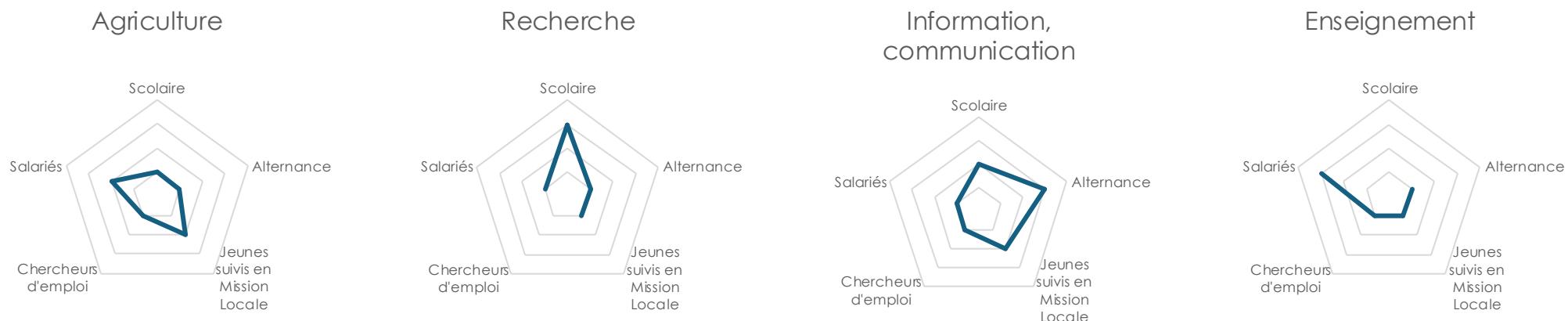
Les formations menant aux métiers de l'Administration publique sont uniquement attractives auprès des salariés et légèrement auprès des élèves et étudiants. En revanche, elles ne sont pas attractives pour les alternants ou les jeunes suivis par les Missions Locales. Ces métiers ne sont pas spécialement concernés par les formations à destination des chercheurs d'emploi, avec de très faibles effectifs, ce qui explique qu'aucun sommet n'est sur le graphique pour ce public.

Des métiers peu attractifs, presque pour tous les publics

Enfin, quatre familles de métiers présentent des formations **peu attractives** à toutes les étapes de l'orientation : l'**Agriculture**, la **Recherche**, l'**Information, communication** et l'**Enseignement**.

Ainsi, ces formations se révèlent **peu ou pas attractives pour la plupart des publics**.

Toutefois, les formations menant aux métiers de la Recherche sont plutôt attractives auprès des étudiants, l'Information, communication auprès des alternants et les métiers de l'Enseignement auprès des salariés en reconversion.



Les formations menant aux métiers de l'Agriculture sont peu attractives pour les salariés et les jeunes suivis par les Missions Locales et ne sont pas attractives pour les alternants, les chercheurs d'emploi et les élèves et étudiants.



2

L'orientation scolaire



L'orientation scolaire : dispositifs existants et données disponibles (1/2)

Le processus d'orientation démarre dès la fin du collège.

La 1ère étape se déroule durant l'année de 3ème, au cours de laquelle les élèves et leur famille sont invités à prendre part à la procédure **Affelnet**, afin d'indiquer s'ils souhaitent poursuivre vers la voie générale et technologique et, dans le cas contraire, de formuler des vœux d'orientation dans les classes de seconde professionnelle ou de 1ère année de CAP. Pour les élèves se dirigeant vers une classe de seconde, ils doivent ensuite pour la plupart choisir une ou des spécialités de formation, qu'ils étudient dans la voie générale, la voie technologique ou la voie professionnelle. Ces choix passent également par la procédure Affelnet.

A la fin des classes de lycée, et après l'obtention du baccalauréat, les élèves ont la possibilité de démarrer un cursus d'études supérieures. Pour cela, une grande partie des formations du supérieur sont répertoriées dans la plateforme **ParcourSup**, qui centralise les candidatures pour une première année de formation du supérieur. Lors de la procédure 2023, en France, plus de 900 000 candidats ont émis des vœux sur les 23 000 formations présentes sur le territoire. Près de 90 % des élèves ont reçu au moins une proposition d'admission de la part d'un établissement de formation. Parmi ces candidats ayant reçu au moins une proposition, près de quatre sur cinq en acceptent une. A l'issue de cette procédure, les trois quarts des étudiants se disent satisfaits de leur affectation.

Pour les étudiants souhaitant ensuite poursuivre en Master, une procédure appelée **MonMaster** a également été mise en place en 2023. Cette année-là, au niveau national, plus de 200 000 candidats ont déposé au moins 1 vœu sur la plateforme, dont 66 % de femmes. 58 % ont été affectés à une formation.

L'analyse des données générées par ces dispositifs permet de connaître l'attractivité des formations professionnalisantes, et donc d'avoir une approche de l'attractivité des métiers pour les élèves.

L'orientation scolaire : dispositifs existants et données disponibles (2/2)

Les **constats de rentrée** permettant de connaître les effectifs en formation dans les établissements universitaires, ainsi que dans ceux sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Agriculture ont également été utilisés dans cette analyse pour connaître le nombre d'**élèves et d'étudiants formés** dans les certifications menant à chaque métier.

Par ailleurs, deux autres sources de données sont mobilisées afin de connaître l'intérêt des publics néo-aquitains pour les formations :

- Les données générées par la fréquentation de l'outil **CMaFormation**. Cet outil est un moteur de recherche sur les formations mis à disposition par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, qui permet à chaque personne d'avoir des renseignements sur les sessions de formation disponibles en Nouvelle-Aquitaine, quelle que soit la voie de formation (formation initiale, alternance ou formation professionnelle continue). L'utilisation de ces données permet ainsi de connaître l'intérêt suscité par les formations. La principale limite de cette source de données est qu'elle ne permet pas de distinguer la voie de formation des certifications recherchées par les utilisateurs.
- Enfin, une source d'informations qui peut être mobilisée par les publics scolaires et étudiants pour s'orienter est le recours aux conseillers de Cap Métiers et des Espaces Régionaux d'Informations de Proximité (ERIP), afin de bénéficier d'un entretien ou d'un atelier. Au cours de ces entretiens, les publics accueillis peuvent demander des renseignements sur plusieurs sujets, et notamment sur l'offre de formation existante ou sur les conditions d'exercice d'un métier en particulier. Les conseillers de ces structures sont invités à renseigner un outil permettant de connaître les personnes renseignées et les besoins exprimés. En mobilisant ces données, il est ainsi possible de savoir sur quels métiers et/ou formations les personnes renseignées, ayant un statut d'élève ou d'étudiant, **souhaitent avoir des informations**.

L'analyse de ces données permet de mettre en avant l'attractivité de certains métiers, la faible attractivité d'autres métiers et enfin une attractivité de certains métiers qui concerne uniquement un niveau de formation visé.

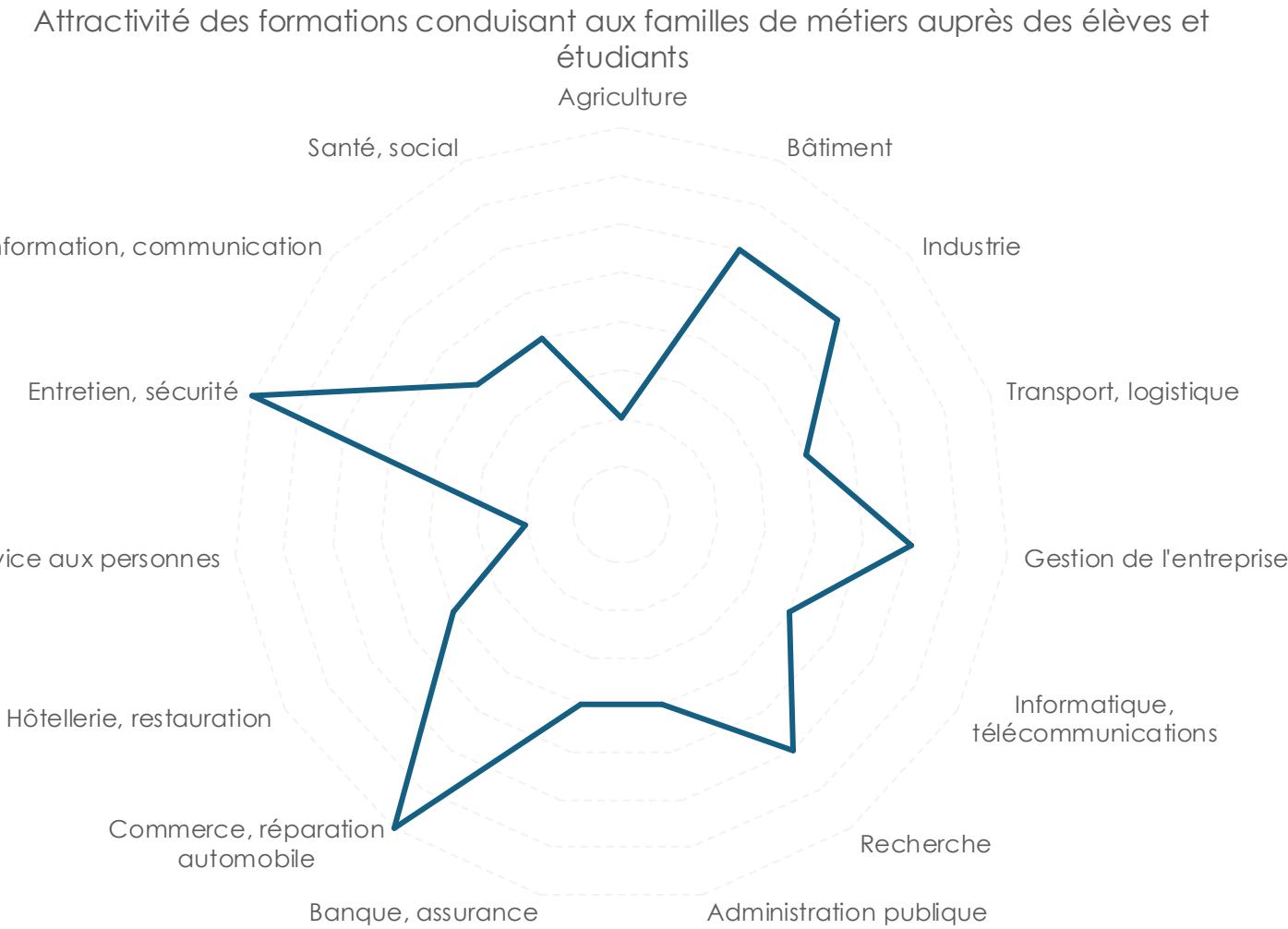
Synthèse – L'orientation scolaire en Nouvelle-Aquitaine

Chiffres clés :

Plus de 100 000 candidats issus des classes de 3ème et 2nde pour 120 000 places en formation lors de la procédure Affelnet

715 000 candidatures enregistrées pour 53 000 places recensées dans le cadre de la procédure ParcourSup

150 000 vœux formulés pour 11 500 places en formation en voie scolaire dans le cadre de MonMaster



Le Commerce et l'Entretien, sécurité, des familles de métiers attractives pour les élèves et étudiants

Les formations du **Commerce, réparation automobile** et de l'**Entretien, sécurité** sont attractives auprès des élèves et étudiants.

Ainsi, ces métiers se caractérisent par une **forte attractivité** lors de la procédure **Affelnet**, avec un taux de pression proche ou supérieur à 100 %. Toutefois, à l'issue de la procédure, peu des élèves affectés dans les formations menant à ces métiers l'avaient indiqué en 1er vœu lors de la procédure. Cela peut indiquer que les élèves sont retenus dans des formations en lien avec leur 1er vœu, mais dans une formation différente ou dispensée dans un autre établissement, en raison de la forte sélectivité. Cette part élevée peut conduire à un risque accru de décrochage scolaire. Lors de la procédure **ParcourSup**, le nombre de **vœux par place** est également **proche ou supérieur à la moyenne**, tout comme le taux d'affectation après avoir été retenu par l'établissement de formation. Enfin, si les métiers de l'Entretien, sécurité ne sont pas concernés par la procédure **MonMaster**, les formations du Commerce sont très **fortement demandées par les étudiants**.

Concernant les métiers de l'Entretien, sécurité, il est important de noter qu'il existe une forte disparité dans l'attractivité des formations. Ainsi, celles menant aux métiers d'Agents d'entretien sont peu attractives lors des procédures Affelnet et ParcourSup, tandis que celles menant aux métiers de la Sécurité sont très attractives lors de ces procédures. Ainsi, durant la procédure Affelnet, le Bac pro Métiers de la sécurité et le CAP Agent de sécurité affichent de très forts taux de pression et de remplissage. A l'inverse, le Bac pro hygiène, propreté, stérilisation est peu demandé et seule la moitié des places en formation sont remplies à l'issue de la procédure.

Exemple de l'attractivité des métiers du Commerce, réparation automobile :

Une forte attractivité après la classe de 3ème, mais de nombreux déçus :

Taux de pression : 98 % (87 % en moyenne)

Orientation choisie : 60 % (69 % en moyenne)

Seconde pro métiers de la relation client
CAP équipier polyvalent du commerce

Une forte attractivité après le baccalauréat :

Vœux par place : 17,4 (12,4 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 18 % (17 % en moyenne)

Taux de remplissage : 85 % (75 % en moyenne)

BTS Management commercial opérationnel
BTS Négociation et digitalisation de la relation client

Une forte attractivité en master :

Vœux par place : 19,1 (13,2 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 32 % (31 % en moyenne)

Taux de remplissage : 81 % (78 % en moyenne)

Master Management et commerce international
Master Marketing, vente

Un intérêt conséquent généré sur CMaFormation et dans la demande d'informations :

8 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers du Commerce, souvent en vente ou en mécanique.

De nombreux publics scolaires et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent des renseignements sur les formations et les métiers du Commerce.

Le Bâtiment, l'Industrie et la Gestion des entreprises, des métiers assez attractifs pour les élèves et étudiants

Les formations de l'**Industrie**, du **Bâtiment**, de la **Gestion des entreprises** et de la **Recherche** se révèlent proches de la moyenne dans les indicateurs de l'attractivité des formations. Il est à noter que les trois premières familles de métiers citées comptent de nombreux élèves et étudiants, ce qui peut expliquer ces proximités avec les différentes moyennes.

Ainsi, ces métiers se caractérisent par une **attractivité** légèrement plus élevée lors de la procédure **Affelnet**, avec un taux de pression compris entre 90 % et 95 %. A l'issue de la procédure, les élèves affectés avaient plus souvent indiqué leur formation en 1er vœu, ce qui laisse penser qu'ils sont plus souvent satisfaits de leur orientation.

Lors de la procédure **ParcourSup**, le nombre de **vœux par place** est généralement **proche de la moyenne**, tandis que le taux de remplissage est légèrement supérieur à la moyenne. Ce constat est plus nuancé pour les métiers de la Gestion des entreprises, le DUT Gestion des entreprises et des administrations : ressources humaines et le Diplôme de comptabilité et de gestion étant fortement demandés, tandis que peu de candidats souhaitent s'orienter vers le BTS comptabilité et gestion, au regard du nombre de places en formation.

Lors de la procédure **MonMaster**, les formations menant à ces métiers sont généralement un peu **moins demandées que la moyenne**, mais le **taux d'affectation** après avoir été retenu par l'établissement est plus **élévé**. Là encore, les formations menant aux métiers de la Gestion des entreprises sortent du lot en étant plus demandées que la moyenne.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Industrie :

Une assez forte attractivité après la classe de 3ème :

Taux de pression : 95 % (87 % en moyenne)

Orientation choisie : 71 % (69 % en moyenne)

Taux de remplissage : 85 % (75 % en moyenne)

Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Une attractivité moyenne après le baccalauréat :

Vœux par place : 12,8 (12,4 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 16 % (17 % en moyenne)

Taux de remplissage : 77 % (75 % en moyenne)

BTS Analyses de biologie médicale
BTS Bioanalyses et contrôles

Une attractivité légèrement en dessous de la moyenne en master :

Vœux par place : 10,3 (13,2 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 32 % (33 % en moyenne)

Taux de remplissage : 78 % (78 % en moyenne)

Master Chimie

Un intérêt conséquent généré sur CMaFormation :

16 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers de l'Industrie, souvent pour une habilitation électrique.

Peu d'élèves et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers demandent des renseignements sur les formations et les métiers de l'Industrie.

Les métiers de l'Informatique et de l'Hôtellerie, restauration fortement attractifs après la classe de 3ème

Les formations menant aux métiers de l'**Informatique**, de l'**Information, communication**, de l'**Hôtellerie, restauration** et du **Transport, logistique** sont très attractives lorsque la formation est de niveau baccalauréat ou infra.

Ainsi, ces formations se caractérisent par un taux de pression et un taux de remplissage des formations bien **supérieurs à la moyenne** sur la procédure **Affelnet**. Les élèves dans les formations dispensées au lycée menant à ces métiers sont assez peu nombreux, malgré le fort remplissage à l'issue de la procédure. Il existe donc une forte demande en places de formation de la part des élèves, malgré de faibles capacités d'accueil.

En outre, durant la procédure **ParcoursSup**, ces formations sont peu attractives, avec un **faible nombre de candidatures par place** en formation. En revanche, lorsque les élèves sont sélectionnés par l'établissement de formation, ils **acceptent plus fréquemment** la proposition durant cette procédure. Concernant les formations menant aux métiers de l'Informatique, les indicateurs globaux d'attractivité sont faibles lors de cette procédure. Toutefois, le BTS cybersécurité, informatique et réseaux attire de nombreux candidats, surtout au regard du nombre de places en formation et est très fortement rempli.

Un **constat assez similaire** peut être fait concernant la procédure **MonMaster**, à l'exception de la formation en Hôtellerie, restauration qui semble attractive, bien que les effectifs soient relativement faibles.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Informatique, communication :

Une forte attractivité après la classe de 3ème :

Taux de pression : 129 % (87 % en moyenne)

Orientation choisie : 71 % (69 % en moyenne)

Remplissage des formations : 98 % (75 % en moyenne)

Bac pro Systèmes numériques

Une moindre attractivité après le baccalauréat :

Vœux par place : 7,9 (12,4 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 19 % (17 % en moyenne)

Taux de remplissage : 56 % (75 % en moyenne)

Licence informatique

Une attractivité plus faible que la moyenne en master :

Vœux par place : 10,3 (13,2 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 31 % (31 % en moyenne)

Taux de remplissage : 72 % (78 % en moyenne)

Master informatique

Un faible intérêt généré sur CMaFormation et dans la demande d'informations :

Seules 4 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers de l'Informatique, principalement en programmation web

Peu des élèves et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent des renseignements sur les formations et les métiers de l'informatique

Les métiers de la Santé, social et animation fortement attractifs dans les formations du supérieur

Les formations menant aux métiers de la **Santé, social et animation** sont très attractives, lorsque la formation est de niveau supérieur au baccalauréat.

Ainsi, durant la procédure **ParcourSup**, ces formations sont très attractives, avec un **nombre important de candidatures par place** en formation. En revanche, lorsque les élèves sont sélectionnés par l'établissement, ils acceptent moins fréquemment la proposition.

Une **forte attractivité** est aussi constatée durant la procédure **MonMaster**, avec beaucoup de candidatures par place et un fort taux d'affectation après que l'étudiant a été retenu par l'établissement de formation.

A l'inverse, ces formations se caractérisent par un taux de pression et un taux de remplissage des formations **inférieurs à la moyenne** sur la procédure **Affelnet**, notamment en ce qui concerne les formations pour devenir Animateur socioculturel (les chiffres sont proches voire légèrement supérieurs à la moyenne concernant les aides-soignants et les professions sociales et paramédicales). Toutefois, la part des élèves affectés sur leur 1er vœu parmi les élèves affectés est plus importante que la moyenne dans ces formations.

Exemple de l'attractivité des métiers de la Santé, social, animation :

Une faible attractivité globale après la classe de 3ème :

Taux de pression : 71 % (87 % en moyenne)

Orientation choisie : 77 % (69 % en moyenne)

Remplissage des formations : 63 % (75 % en moyenne)

Des divergences d'attractivité entre le Bac pro Services aux personnes et animation dans les territoires (19 % de taux de pression - 21 % de taux de remplissage) et le Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (99 % de taux de pression)

Une forte attractivité après le baccalauréat :

Vœux par place : 24,2 (12,4 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 13 % (17 % en moyenne)

Taux de remplissage : 92 % (75 % en moyenne)

Diplôme d'Etat d'infirmier
BTS Economie sociale et familiale

Une attractivité plus forte que la moyenne en master :

Vœux par place : 18,1 (13,2 en moyenne)

Taux d'affectation après proposition : 40 % (31 % en moyenne)

Taux de remplissage : 90 % (78 % en moyenne)

Master Psychologie

Un fort intérêt généré sur CMaFormation et dans la demande d'informations :

17 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers de la Santé, social, animation, souvent pour une formation d'Aide-soignant.

De nombreux élèves et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent des renseignements sur les formations et les métiers de la Santé et du social.

Les métiers de la Banque, assurance et de l'Administration publique fortement attractifs pour les étudiants de Master

Les formations menant aux métiers de la **Banque, assurance** et de l'**Administration publique, droit** sont très attractives au niveau Master. Aucune formation menant à ces métiers n'est proposée durant la procédure Affelnet, le niveau minimum proposé étant le Bac + 2. Durant la procédure **ParcoursSup**, ces formations sont peu attractives, avec un **nombre peu important de candidatures par place** en formation. En revanche, lorsque les élèves sont sélectionnés par l'établissement, ils acceptent un peu plus fréquemment la proposition. La Licence Droit est la formation universitaire la plus suivie par les étudiants, comptant près de 10 000 inscrits à la rentrée 2023, ce qui témoigne tout de même d'une certaine attractivité de cette formation. Le faible nombre de candidatures par place peut ainsi s'expliquer aussi en partie par le très fort nombre de places disponibles. Une **forte attractivité** est constatée durant la procédure **MonMaster**, avec beaucoup de candidatures par place et un taux de remplissage légèrement supérieur à la moyenne. Toutefois, le taux d'affectation à la suite d'une proposition de l'établissement de formation est inférieur à la moyenne.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Administration publique, droit :

Une faible attractivité après le baccalauréat, mais un taux de remplissage important :

Vœux par place : 7,8 (12,4 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 19 % (17 % en moyenne)
Taux de remplissage : 82 % (75 % en moyenne)

*Licence Droit
Licence Administration économique et sociale*

Une attractivité plus forte que la moyenne en master :

Vœux par place : 16,9 (13,2 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 28 % (31 % en moyenne)
Taux de remplissage : 79 % (78 % en moyenne)

*Master Droit pénal et sciences criminelles
Master Biodiversité, écologie et évolution*

Un faible intérêt généré sur CMaFormation et dans la demande d'informations :

Moins de 1 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers de l'Administration publique souvent pour une formation dans le développement durable ou le notariat

Peu d'élèves et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent des renseignements sur les formations et les métiers de l'Administration publique

L'Agriculture et les Services à la personne, des métiers peu attractifs pour les élèves et étudiants

Les formations menant aux métiers de l'**Agriculture** et des **Services à la personne** se révèlent peu attractifs pour les élèves et étudiants. Ainsi, ces métiers se caractérisent par une **faible attractivité** lors de la procédure **Affelnet**, avec un taux de pression très inférieur à la moyenne. Toutefois, à l'issue de la procédure, les élèves affectés dans les formations menant à ces métiers l'avaient plus souvent indiqué en 1er vœu lors de la procédure. Ceci laisse donc penser que si ces formations sont peu attractives, les élèves accédant à ces formations seront **plus satisfaits de leur orientation**. Ces formations sont marquées par un faible taux de remplissage à l'issue de la procédure. Concernant les métiers des Services à la personne, nous observons toutefois des divergences selon les formations. Ainsi, celles menant aux métiers de l'esthétique et de la coiffure affichent des taux de pression et de remplissage élevés.

Lors de la procédure ParcourSup, le nombre de **vœux par place** est également **bien inférieur à la moyenne**, tandis que le taux d'affectation après avoir été retenu par l'organisme de formation est légèrement supérieur à la moyenne.

Enfin, si les métiers des Services à la personne ne sont pas concernés par la procédure **MonMaster**, les formations en Agriculture sont assez **fortement demandées par les étudiants**, mais il s'agit souvent de formations transversales avec d'autres métiers (Master mention biodiversité, écologie et évolution ou encore Master mention sciences de la mer).

Exemple de l'attractivité des métiers des Services à la personne :

Une faible attractivité après la classe de 3ème, mais des élèves plus souvent satisfaits de leur orientation :

Taux de pression : 70 % (87 % en moyenne)
Orientation choisie : 73 % (69 % en moyenne)
Taux de remplissage : 62 % (75 % en moyenne)

CAP agricole Services aux personnes et vente en espace rural
Seconde pro Métiers de la beauté et du bien-être

Une faible attractivité après le baccalauréat :

Vœux par place : 8,1 (12,4 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 17 % (17 % en moyenne)
Taux de remplissage : 52 % (75 % en moyenne)

BTS Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie

Un intérêt conséquent généré sur CMaFormation et dans la demande d'informations :

9 % des requêtes CMaFormation concernent les métiers des Services à la personne, souvent en petite enfance
Un nombre conséquent d'élèves et étudiants renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent des renseignements sur les formations et, surtout, sur les métiers des Services à la personne

Chiffres clés sur les candidatures après les classes de 3ème et 2nde (procédure Affelnet)

Affelnet est une procédure permettant d'orienter les élèves des classes de 3ème vers les lycées généraux, technologiques et professionnels. Cette procédure est également utilisée par les élèves de 2nde afin de sélectionner la spécialité de baccalauréat suivie à partir de la classe de 1ère.

Lors de la procédure Affelnet 2023, **103 000 vœux¹ ont été formulés** sur des formations néo-aquitaines.

Les formations en **Informatique** et **Information** sont particulièrement attractives, avec un taux de pression et de remplissage élevés, tout comme celles menant aux **métiers de la Sécurité**. A l'inverse, les formations en **Agriculture** sont caractérisées par de faibles taux de pression et de remplissage. Les formations le plus fréquemment demandées sont celles conduisant aux métiers de l'Industrie et du Commerce, réparation automobile (Seconde pro métiers de la relation client notamment)



Capacité d'accueil : 118 900 dans les formations concernées par la procédure



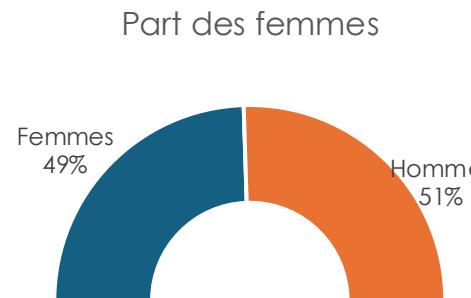
Taux de pression² : 87 %



Orientation choisie³ : 69 %



Taux de remplissage⁴ : 75 %



Métier	Vœux 1	Taux de pression	Orientation choisie	Taux de remplissage
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	1 221	152 %	44 %	82 %
M00 - Informatique, télécommunications	454	129 %	71 %	98 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	2 493	122 %	63 %	87 %
S01 - Hôtellerie, restauration	3 859	100 %	67 %	86 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	11 874	98 %	60 %	77 %
E01 - Industrie	12 102	95 %	71 %	85 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	4 296	95 %	74 %	89 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	1 306	92 %	75 %	87 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	2 450	90 %	77 %	93 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	6 073	71 %	77 %	63 %
T01 - Services à la personne	5 677	70 %	73 %	62 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	2 451	41 %	82 %	42 %

Source : Affelnet – Ministère de l'Education Nationale, données 2023

¹Vœux 1 : Lors de la procédure, il est demandé aux élèves d'ordonner leurs vœux d'orientation. Cet indicateur compte le nombre de vœux indiqués en 1ère position.

²Taux de pression : Nombre de vœux 1 / Capacité d'accueil. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

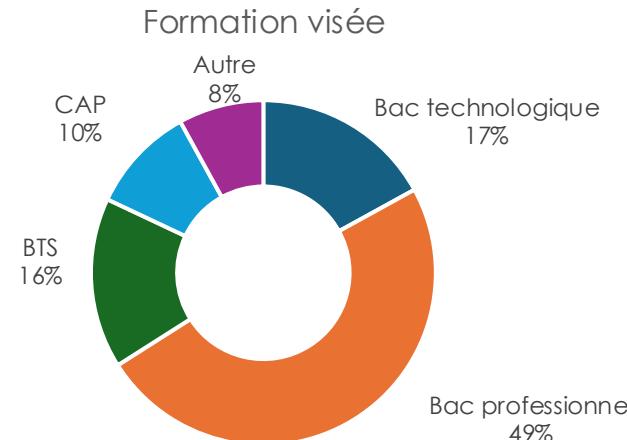
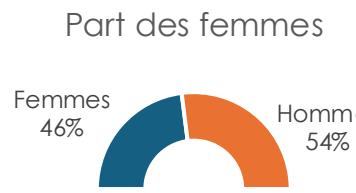
³Orientation choisie : Nombre d'élèves affectés sur leur 1er vœu / Nombre d'élèves affectés. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

⁴Taux de remplissage : Nombre d'élèves affectés / Capacité d'accueil. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

Chiffres clés sur les inscrits en formation initiale en voie générale et technologique

A la rentrée 2023, les lycées néo-aquitains sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Education Nationale comptent **99 700 élèves dans les formations de la voie professionnelle et technologique, du CAP au BTS**.

Les formations menant aux métiers de l'**Industrie** et du **Commerce** sont celles comptant **le plus d'élèves**. Elles font partie des formations avec un fort taux de pression et un taux élevé de remplissage durant la procédure Affelnet. Elles comptent également un nombre de certifications différentes très important. Il est également à noter que les élèves affectés dans les formations du Commerce n'avaient indiqué la formation obtenue en vœu 1 que dans 60 % des cas (83 % en moyenne), ce qui peut conduire à un risque accru de décrochage scolaire. A l'inverse, les formations en **Administration publique, droit** et **Banque** comptent peu d'inscrits en formation. Ceci est notamment lié au fait que peu de formations de niveau CAP, Baccalauréat ou BTS mènent à ces métiers (pour les métiers de l'Administration publique, droit, la seule formation recensée est le BTS Collaborateur juriste notarial).



Métier	Elèves	Filles	Nombre de formations
E01 - Industrie	21 013	25 %	164
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	18 938	43 %	73
L00 - Gestion, administration des entreprises	11 344	65 %	17
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	10 044	84 %	22
T01 - Services à la personne	9 520	90 %	19
B00 - Bâtiment, travaux publics	8 275	12 %	59
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	7 607	39 %	37
S01 - Hôtellerie, restauration	4 702	50 %	22
U00 - Information, communication, art, spectacle	4 194	76 %	29
J00 - Transports, logistique, tourisme	3 410	46 %	15
M00 - Informatique, télécommunications	2 478	7 %	10
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	1 396	36 %	13
Q00 - Banque, assurances	263	63 %	2
P01 - Administration publique, justice	70	86 %	1

Chiffres clés sur la procédure Parcoursup (1/2)

Parcoursup est une procédure permettant aux lycéens et personnes en reprises d'études de s'orienter vers une première année de formation de niveau supérieur au Baccalauréat.

Lors de la procédure Parcoursup 2023, **714 800 vœux ont été formulés** sur des formations néo-aquitaines (6 % de l'ensemble des vœux formulés lors de la procédure 2023).



Capacité d'accueil : 53 200 places en 1ère année des formations recensées dans Parcoursup



Vœux par capacité¹ : 12,4



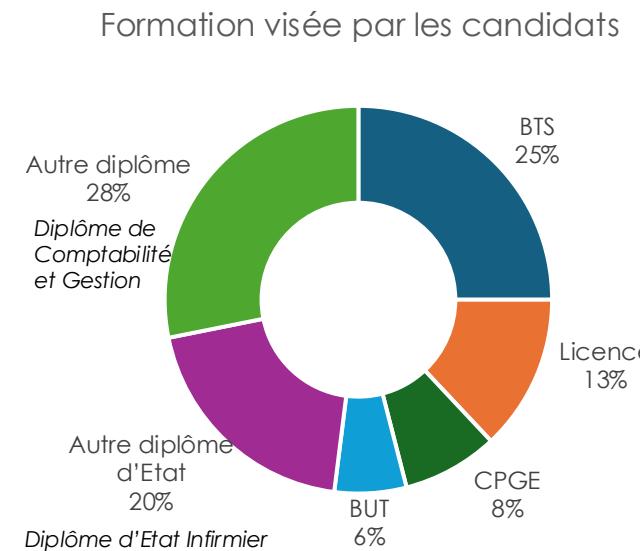
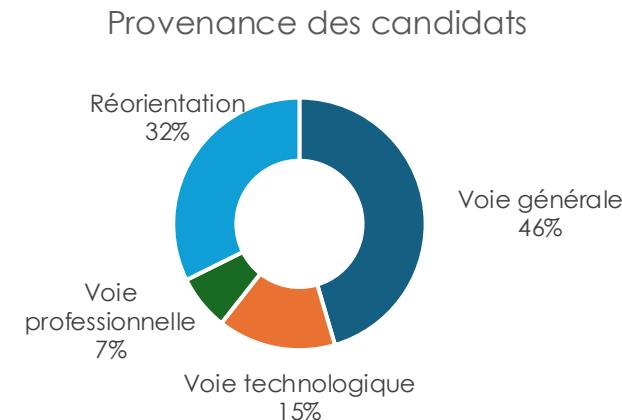
Taux de propositions² : 36 %



Taux d'affectations³ : 17 %



Taux de remplissage : 75 %



Source : Parcoursup – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, données 2023

NB : Si la procédure couvre une grande partie de l'offre de formation du post-bac, des écoles ne sont pas référencées sur la plateforme. C'est notamment le cas des IEP, des écoles d'art ou de certaines écoles de commerce ou d'ingénieurs

¹Vœux par capacité : Nombre de vœux / Capacité d'accueil. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

²Taux de propositions : Nombre de propositions / Nombre de vœux. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

³Taux d'affectations : Nombre d'affectations / Nombre de propositions. Cet indicateur ne tient pas compte des vœux formulés concernant la voie générale.

Chiffres clés sur la procédure ParcourSup (2/2)

Les formations en **Santé, social** et **Commerce** sont particulièrement attractives. A l'inverse, les formations en **Banque et assurance** sont caractérisées par une plus faible demande (cela s'explique notamment par l'existence d'un BTS Assurance proposant de très nombreuses places en formation), tout comme celles menant au métier d'**Employé en hôtellerie-restauration**.

Métier	Voeux par place	Propositions	Affectation	Taux de remplissage
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	24,2	29 %	13 %	92 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	17,4	27 %	18 %	85 %
E01 - Industrie	12,8	37 %	16 %	77 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	12,3	42 %	16 %	83 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	12,1	31 %	16 %	59 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	12,0	37 %	18 %	79 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	9,9	36 %	20 %	71 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	9,5	43 %	20 %	83 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	8,8	42 %	19 %	70 %
T01 - Services à la personne	8,1	37 %	17 %	52 %
M00 - Informatique, télécommunications	7,9	37 %	19 %	56 %
P01 - Administration publique, justice	7,8	56 %	19 %	82 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	6,4	63 %	19 %	77 %
S01 - Hôtellerie, restauration	6,0	46 %	26 %	73 %
Q00 - Banque, assurances	3,6	29 %	17 %	17 %

Chiffres clés sur la procédure MonMaster

MonMaster est une procédure permettant aux étudiants de licence et en reprise d'études de candidater en première année de master. Lors de la procédure MonMaster 2023, **150 900 vœux ont été formulés** sur des formations néo-aquitaines, en voie scolaire (9 % des vœux formulés lors de cette procédure). Les formations en **Gestion des entreprises** et **Commerce** sont particulièrement attractives, tout comme celles en **Agriculture** et **Santé**. A l'inverse, les formations en **Information, communication** et en **Enseignement** sont caractérisées par une plus faible demande, bien que l'attractivité des formations emblématiques soit importante. Ainsi, le Master Communication des organisations compte plus de 15 candidatures par place et est rempli à 98 % à l'issue de la procédure. Le Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) premier degré, qui conduit au métier de professeur des écoles est la 2ème formation la plus demandée et compte 11 demandes par place. Le Master MEEF encadrement éducatif attire quant à lui plus de 17 candidats par place en formation.



Capacité d'accueil : 11 400 places en 1ère année



Vœux par capacité¹ : 13,2



Taux de propositions² : 19 %



Taux d'affectations³ : 31 %

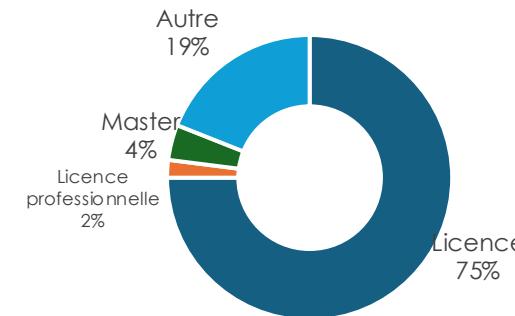


Taux de remplissage : 78 %

Part des femmes



Provenance des candidats



Métier

Métier	Vœux par place	Propositions	Affectations	Taux de remplissage
L00 - Gestion, administration des entreprises	20,8	14 %	28 %	82 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	19,1	13 %	32 %	81 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	18,9	17 %	28 %	92 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	18,1	12 %	40 %	90 %
Q00 - Banque, assurances	18,0	17 %	27 %	80 %
P01 - Administration publique, justice	16,9	16 %	28 %	79 %
S01 - Hôtellerie, restauration	14,1	18 %	28 %	72 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	12,8	19 %	33 %	82 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	10,9	21 %	32 %	75 %
M00 - Informatique, télécommunications	10,3	22 %	31 %	72 %
E01 - Industrie	10,3	23 %	33 %	78 %
W00 - Enseignement, formation	6,9	33 %	30 %	70 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	6,0	32 %	36 %	68 %

Source : MonMaster – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, données 2023

NB : La procédure MonMaster couvre les Master dispensées dans les universités uniquement

¹Vœux par capacité : Nombre de vœux / Capacité d'accueil

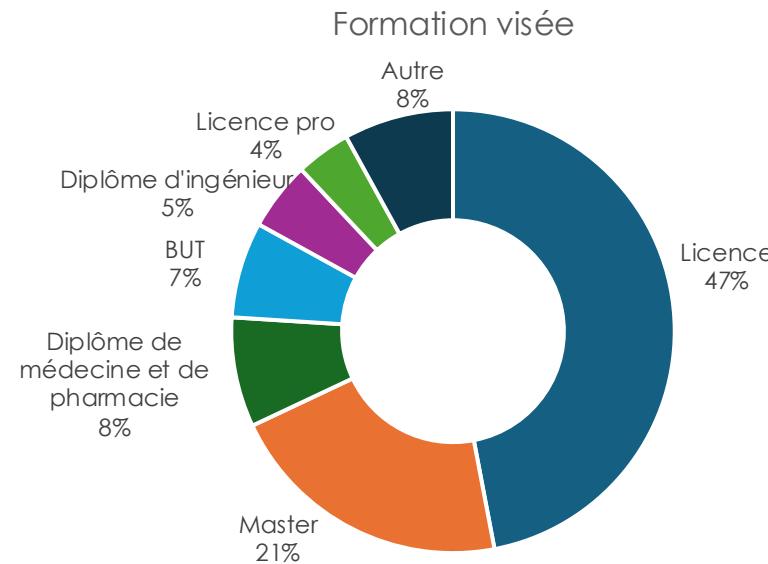
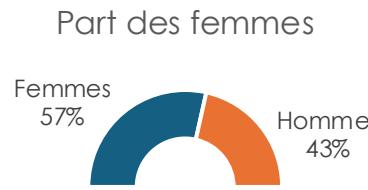
²Taux de propositions : Nombre de propositions / Nombre de vœux

³Taux d'affectations : Nombre d'affectations / Nombre de propositions

Chiffres clés sur les inscrits en université

A la rentrée 2022, les universités néo-aquitaines comptent 113 600 élèves dans leurs formations.

Les formations menant aux métiers de l'**Administration publique, droit et de la Gestion des entreprises** sont celles comptant le plus d'étudiants. A l'inverse, les formations en **Services à la personne, Hôtellerie, restauration et Entretien, sécurité** comptent peu de formations universitaires et donc peu d'inscrits en formation.



Libelle	Etudiants	Filles	Nombre de formations
P01 - Administration publique, justice	30 729	61 %	75
L00 - Gestion, administration des entreprises	25 786	62 %	71
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	21 619	66 %	165
U00 - Information, communication, art, spectacle	19 370	69 %	56
E01 - Industrie	15 957	45 %	107
N00 - Etudes, Recherche et développement	15 542	48 %	109
J00 - Transports, logistique, tourisme	7 891	71 %	17
M00 - Informatique, télécommunications	6 106	22 %	36
W00 - Enseignement, formation	5 977	69 %	25
B00 - Bâtiment, travaux publics	5 541	36 %	33
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	4 629	64 %	33
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	1 385	56 %	14
Q00 - Banque, assurances	1 360	40 %	12
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	334	56 %	3
S01 - Hôtellerie, restauration	292	77 %	3
T01 - Services à la personne	51	84 %	1

Chiffres clés sur les recherches effectuées dans CMaFormation

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine met à disposition du grand public **CMaFormation**, un moteur de recherche permettant à chacun d'obtenir des informations sur les sessions de formations en cours et à venir, en voie scolaire, alternance ou formation professionnelle continue. Les données générées par les requêtes effectuées par les utilisateurs permettent de disposer d'une indication sur les métiers attractifs.

Les formations aux métiers de la **Gestion des entreprises** (principalement, celles menant au métier de secrétaire et d'assistant de direction), de la **Santé, social** (notamment, celles menant aux métiers d'aide-soignant et de professionnel de l'action sociale) et de l'**Industrie** sont les plus recherchées par les utilisateurs du moteur de recherche. A l'inverse, celles menant aux métiers de la **Banque** et de l'**Administration publique** sont moins recherchées.

Métier	Requêtes
L00 - Gestion, administration des entreprises	45 208
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	35 701
E01 - Industrie	34 284
B00 - Bâtiment, travaux publics	23 887
J00 - Transports, logistique, tourisme	21 536
T01 - Services à la personne	18 662
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	17 013
U00 - Information, communication, art, spectacle	10 922
M00 - Informatique, télécommunications	10 647
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	8 027
S01 - Hôtellerie, restauration	7 853
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	5 720
N00 - Etudes, Recherche et développement	5 228
W00 - Enseignement, formation	4 200
P01 - Administration publique, justice	1 705
Q00 - Banque, assurances	285

Chiffres clés sur les élèves et étudiants renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers

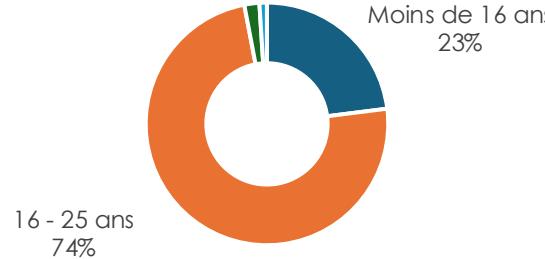
Depuis le 1er janvier 2024, Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine met à disposition des Espaces Régionaux d'Information de Proximité (ERIP) et de ses conseillers-animateurs de l'Agence régionale MemOri, un outil permettant de collecter des informations sur les publics accueillis, leurs besoins, ainsi que les réponses apportées. Ces données peuvent être mobilisées afin de connaître les souhaits d'informations et d'accompagnement des personnes renseignées.

1 100 élèves et étudiants ont été renseignés au cours de l'année 2024. Une trentaine suit actuellement une formation menant aux métiers du **Commerce**. Un nombre important des élèves et étudiants demandant des renseignements sur des formations ou des métiers visent les métiers du Commerce, tout comme ceux de la **Santé, social**.

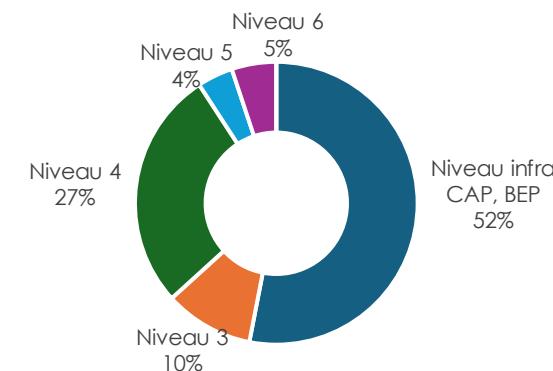
Part des femmes



Age



Niveau de formation



Information sur les métiers

Recherche d'une formation

Personne ne sachant pas où elle en est

Recherche d'un emploi

Recherche d'un employeur (stage, alternance)

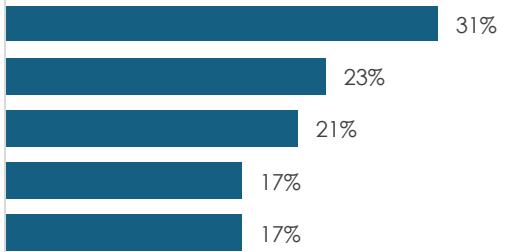
31%

23%

21%

17%

17%



Libelle

Libelle	Formation actuelle	Formation visée	Métier visé
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	37	40	56
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	30	50	51
T01 - Services à la personne	27	11	19
L00 - Gestion, administration des entreprises	26	16	8
B00 - Bâtiment, travaux publics	20	18	28
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	18	7	14
E01 - Industrie	16	2	4
U00 - Information, communication, art, spectacle	12	19	19
S01 - Hôtellerie, restauration	8	3	11
M00 - Informatique, télécommunications	7	6	9
P01 - Administration publique, justice	7	6	15

Source : Data MemOri – Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine – Année 2024 (du 1er janvier au 9 octobre)



3



L'orientation vers l'alternance

L'orientation vers l'alternance : données disponibles (1/2)

Au cours du cursus de formation, certains élèves ou étudiants choisissent de s'orienter vers une **formation en alternance**, qui permet au bénéficiaire d'être formé, tout en étant rémunéré. Deux contrats d'alternance distincts coexistent : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Le **contrat de professionnalisation** est un contrat à destination des jeunes de moins de 26 ans et des demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux âgés de 26 ans ou plus. Seules les entreprises privées peuvent proposer ce type de contrat. En 2023, 116 000 contrats de professionnalisation ont débuté en France, en baisse d'environ 2 % par rapport à 2022. Plus globalement, ce dispositif est en net recul sur les dernières années, puisqu'on comptait près de 220 000 contrats débutés en 2019.

Cette baisse est notamment liée à une très forte hausse du nombre de **contrats d'apprentissage** signés. En effet 850 000 contrats ont démarré en 2023, contre 370 000 en 2019. Cette explosion du nombre de contrats signés est liée à une **réforme du marché de l'apprentissage**, survenue en 2018, dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette loi avait notamment pour but d'atteindre l'objectif du million d'apprentis en France, en :

- simplifiant la création d'organismes de formation,
- ouvrant le dispositif aux personnes âgées de 26 à 30 ans,
- accordant des aides aux employeurs signataires de contrats.

L'orientation vers l'alternance : données disponibles (2/2)

Afin de connaître l'attractivité des formations - et par extension estimer celle des métiers - pour les alternants, plusieurs sources de données peuvent être mobilisées.

Si les données issues des procédures Affelnet et ParcourSup ne permettent pas de distinguer les vœux en voie scolaire des vœux en alternance, **MonMaster** offre cette distinction et peut donc être utilisé afin d'avoir une idée de l'attractivité des métiers pour les alternants de niveau Master.

Par ailleurs, il est également possible de connaître les métiers visés par les **apprentis en formation** au 31 décembre de chaque année, via l'**enquête SIFA**, portée par le Ministère de l'Education Nationale et les **contrats débutés** chaque année et répertoriés par la DARES dans le Système d'Information sur l'Apprentissage.

En Nouvelle-Aquitaine, depuis 2022, Cap Métiers met à disposition des employeurs et des candidats en recherche de contrat d'alternance, un outil chargé de les mettre en relation, nommé **CMonAlternance**. Dans cet outil, les particuliers sont invités à saisir des informations sur les offres de contrats des employeurs et sur les formations visées par les alternants. Bien que seule une partie de l'offre de contrats et des candidats est couverte par cet outil, l'analyse de ces données permet de donner également des indications sur l'orientation vers l'alternance.

Enfin, tout comme pour les scolaires et étudiants, il est possible de connaître les métiers et formations vers lesquelles souhaitent s'orienter les **alternants renseignés par les conseillers Cap Métiers et les ERIP**.

Synthèse – L'alternance en Nouvelle-Aquitaine

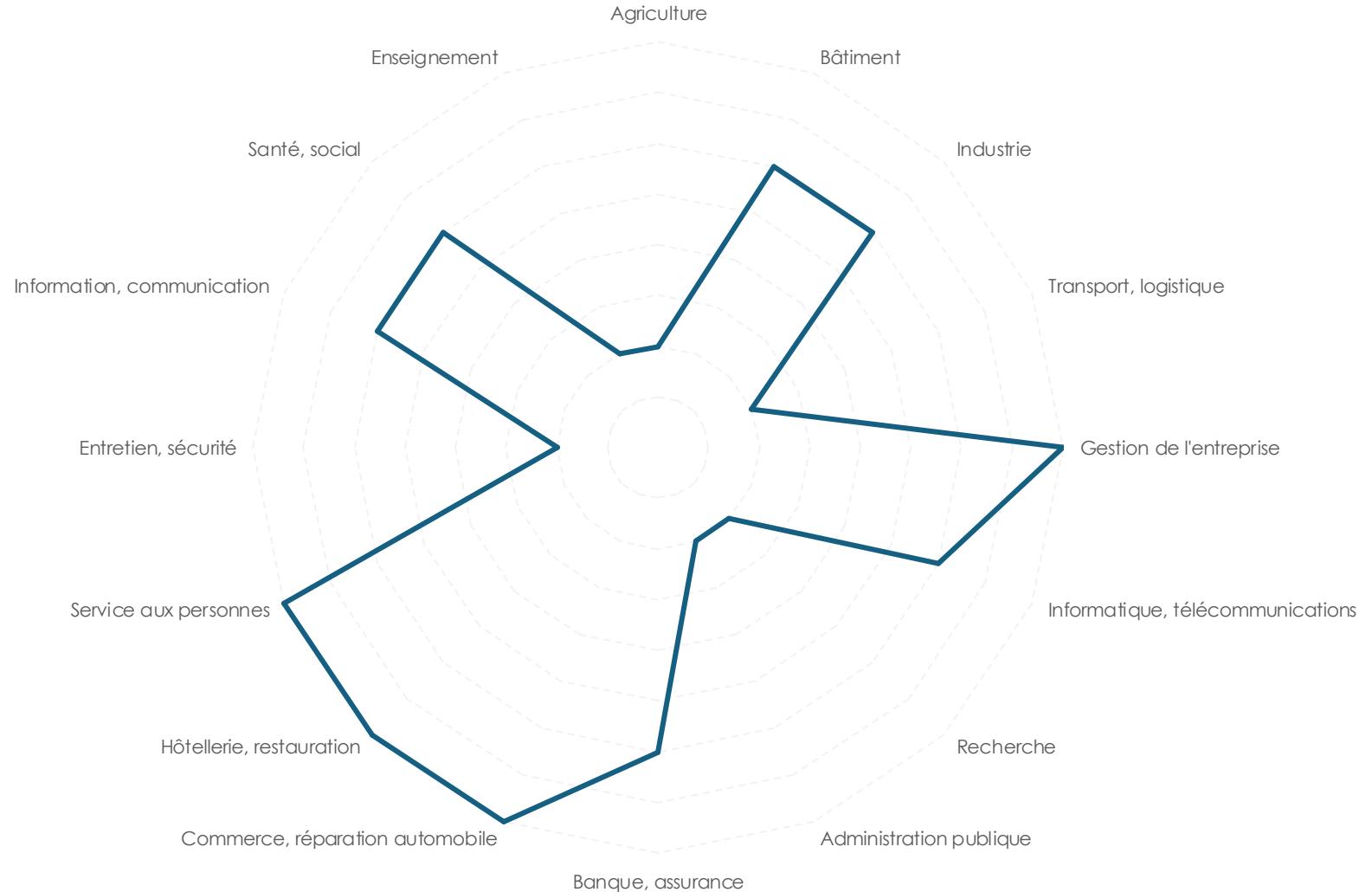
Chiffres clés :

Plus de 80 000 apprentis en formation au 31 décembre 2023

2 400 candidats enregistrés sur CMonAlternance et 2 700 offres déposées par des employeurs

10 000 vœux formulés pour 640 places en formation en alternance dans le cadre de MonMaster

Attractivité des formations conduisant aux familles de métiers auprès des alternants



Les métiers de la Gestion des entreprises et du Commerce attractifs pour les alternants

Les formations menant aux métiers de la **Gestion des entreprises**, du **Commerce**, de l'**Hôtellerie, restauration** et des **Services à la personne** sont attractives pour les alternants.

Le nombre de contrats signés en 2023 et le nombre d'élèves en formation au 31 décembre 2023 varie assez nettement selon ces métiers (près de 25 000 contrats débutés dans le Commerce ; moins de 4 000 dans les Services à la personne).

Toutefois, de nombreux candidats visant des formations menant à ces métiers ont **déposé des projets dans CMonAlternance**. Parfois, ce nombre élevé de projets ne parvient pas à combler les besoins de recrutement des employeurs, notamment dans le Commerce.

Enfin, ces métiers se révèlent **plutôt attractifs** lors de la procédure **MonMaster**. En effet, le nombre de candidats dans les formations menant aux métiers du Commerce et de la Gestion, ainsi que le taux d'affectation après avoir été retenu par l'organisme de formation sont plus élevés que la moyenne. Concernant l'Hôtellerie, restauration, le nombre de candidatures est peu élevé, mais le taux d'affectation se situe proche des 70 %, ce qui est exceptionnel.

Exemple de l'attractivité des métiers de la Gestion des entreprises :

Un nombre élevé d'apprentis :

Nombre d'apprentis en formation : 12 000 (15 % du total)
Nombre de contrats signés : 9 200 (14 % du total)

Un nombre important de projets déposés sur CMonAlternance:

700 projets déposés par 500 candidats différents
1,8 candidat par offre déposée par les employeurs
(0,9 en moyenne)

Une attractivité plus forte que la moyenne en master :

Vœux par place : 16,5 (15,5 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 19 % (18 % en moyenne)
Taux de remplissage : 56 % (51 % en moyenne)

Les métiers du Bâtiment, de l'Industrie et de la Banque, assurance relativement attractifs pour les alternants

Les formations menant aux métiers du **Bâtiment**, de l'**Industrie**, de l'**Informatique**, de la **Banque, assurance**, de l'**Information, communication** et de la **Santé, social** sont globalement plutôt attractives pour les alternants, malgré des divergences.

Le nombre de contrats signés en 2023 et le nombre d'élèves en formation au 31 décembre 2023 varie assez nettement selon ces métiers (plus de 10 000 contrats dans l'Industrie ; moins de 2 000 dans la Banque, assurance).

En 2023, dans **CMonAlternance**, le **nombre de projets déposés** est **supérieur à 100** dans les formations visant cinq de ces métiers. La Banque, assurance fait figure d'exception avec un nombre peu élevé de projets. Cela est logique étant donné le nombre de contrats signés dans ce domaine, mais est compensé par un nombre important de candidats par offre déposée (3,6). Par ailleurs, à l'exception de l'Industrie, on compte **plus d'un candidat par offre** dans tous ces métiers.

Enfin, ces métiers se révèlent souvent **attractifs lors de la procédure MonMaster**. En effet, à l'exception de l'Information, communication et de l'Informatique, ces métiers comptent un nombre important de candidatures par place de formation disponible en alternance. En outre, les candidats ayant été retenus dans une formation menant aux métiers de la Banque, assurance ou de l'Information, communication acceptent plus souvent la proposition.

Exemple de l'attractivité des métiers du Bâtiment :

Un nombre plutôt élevé d'apprentis :

Nombre d'apprentis en formation : 12 300 (15 % du total)
Nombre de contrats signés : 8 900 (13 % du total)

Un nombre important de projets déposés sur CMonAlternance:

360 projets déposés par 300 candidats différents
1,1 candidat par offre déposée par les employeurs (0,9 en moyenne)

Une attractivité plus forte que la moyenne en master, malgré de moindres taux d'acceptation des propositions et de remplissage :

Vœux par place : 19 (15,5 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 8 % (18 % en moyenne)
Taux de remplissage : 25 % (51 % en moyenne)

L'Agriculture et le Transport, logistique : des métiers peu attractifs pour les alternants

Les formations menant aux métiers de l'**Agriculture**, du **Transport, logistique**, de l'**Administration publique, droit**, de l'**Entretien, sécurité**, de l'**Enseignement** et de la **Etudes, recherche et développement** sont globalement peu attractives pour les alternants.

Ces métiers comptent en 2023 **peu de contrats débutés et peu d'élèves en formation**. Le domaine de l'Agriculture est le plus important parmi ces métiers, et compte moins de 4 000 contrats débutés cette année-là.

En 2023, dans CMonAlternance, le nombre de **projets déposés** est systématiquement **inférieur à 70** et bien souvent inférieur à 30. Par ailleurs, à l'exception de la Recherche et de l'Administration publique (pour lesquels très peu d'offres sont proposées), on compte **moins d'un candidat par offre déposée**.

Enfin, lorsque des formations sont concernés par **MonMaster**, ces métiers se révèlent souvent **très peu attractifs**. En effet, ces métiers comptent un faible nombre de candidatures par place de formation disponible en alternance. En outre, les candidats ayant été retenus dans une formation menant à ces métiers **acceptent moins souvent** la proposition de l'établissement de formation.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Agriculture :

Un nombre assez faible d'apprentis :

Nombre d'apprentis en formation : 3 800 (6 % du total)
Nombre de contrats signés : 5 100 (6 % du total)

Peu de candidats en comparaison avec les offres déposées sur CMonAlternance:

65 projets déposés par 60 candidats différents
0,5 candidat par offre déposée par les employeurs
(0,9 en moyenne)

Une faible attractivité dans les Master en alternance :

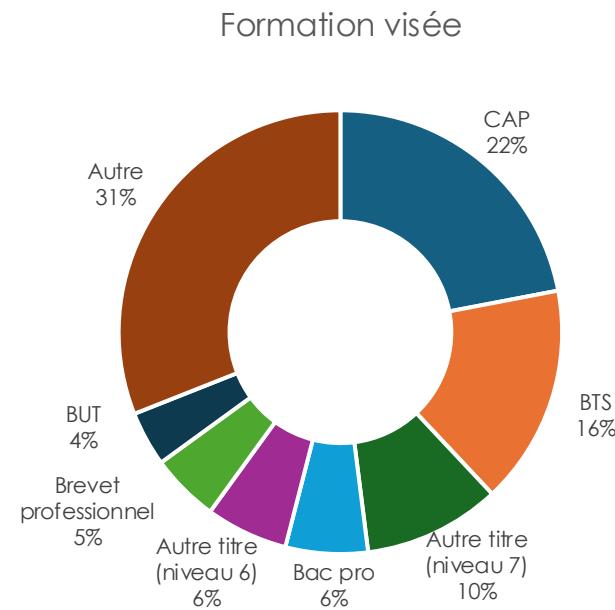
Vœux par place : 14,2 (15,5 en moyenne)
Taux d'affectation après proposition : 5 % (18 % en moyenne)
Taux de remplissage : 23 % (51 % en moyenne)

Certifications emblématiques : CAP agricole jardinier paysagiste, CAP agricole métiers de l'agriculture, Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole

Chiffres clés sur les inscrits en apprentissage

Au 31 décembre 2023, 82 800 apprentis sont en formation dans les établissements de formation néo-aquitains.

Les formations menant aux métiers de l'**Industrie** et du **Commerce** sont celles comptant le plus d'élèves. Ceci est également lié au fait que de nombreuses formations par apprentissage menant à ces métiers sont proposées dans la région. A l'inverse, les formations en **Enseignement** et **Entretien, sécurité** comptent peu d'inscrits en formation. Ceci est notamment lié au fait que peu de formations sont proposées en apprentissage dans ces domaines.



Métier	Apprentis	Filles	Nombre de formations
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	29 000	40 %	240
E01 - Industrie	15 036	13 %	288
B00 - Bâtiment, travaux publics	12 294	9 %	163
L00 - Gestion, administration des entreprises	12 019	63 %	175
S01 - Hôtellerie, restauration	8 108	32 %	63
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	5 879	71 %	87
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	5 129	19 %	70
U00 - Information, communication, art, spectacle	4 654	68 %	113
T01 - Services à la personne	4 301	87 %	31
M00 - Informatique, télécommunications	3 591	18 %	82
N00 - Etudes, Recherche et développement	2 827	28 %	61
J00 - Transports, logistique, tourisme	2 189	36 %	50
Q00 - Banque, assurances	1 806	50 %	31
P01 - Administration publique, justice	1 181	70 %	46
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	280	33 %	20
W00 - Enseignement, formation	106	65 %	10

Chiffres clés sur les contrats d'apprentissage débutés

Au cours de l'année 2023, 68 000 contrats d'apprentissage ont débuté un contrat d'apprentissage auprès d'un employeur néo-aquitain. Les bénéficiaires des contrats d'apprentissage suivent principalement des formations menant aux métiers de l'**Industrie** et du **Commerce**, ce qui est logique étant donné que ces métiers sont également les principaux visés par les apprentis en formation. A l'inverse, peu de bénéficiaires de contrat visent des formations menant aux métiers de l'**Enseignement** et de l'**Entretien, sécurité**.

Métier	Contrats signés
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	24 811
E01 - Industrie	10 397
L00 - Gestion, administration des entreprises	9 455
B00 - Bâtiment, travaux publics	8 825
S01 - Hôtellerie, restauration	7 028
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	4 844
U00 - Information, communication, art, spectacle	4 086
T01 - Services à la personne	3 873
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	3 672
M00 - Informatique, télécommunications	2 389
J00 - Transports, logistique, tourisme	2 133
Q00 - Banque, assurances	1 576
N00 - Etudes, Recherche et développement	1 406
P01 - Administration publique, justice	1 013
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	290
W00 - Enseignement, formation	79

Chiffres clés sur CMonAlternance (1/2)

CMonAlternance est un outil mis à disposition par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine afin de mettre en relation les employeurs et les personnes à la recherche d'un contrat d'alternance. Bien que l'outil ne répertorie ni l'ensemble des projets d'alternance des candidats, ni l'ensemble des offres proposées par les employeurs, l'analyse de ces données renseigne sur l'attractivité des métiers auprès des alternants.

En 2023, **3 100 projets** ont été déposés par 2 400 candidats distincts. Les employeurs ont quant à eux déposé **2 700 offres de contrat**, soit une moyenne de 0,9 candidat par offre déposée.

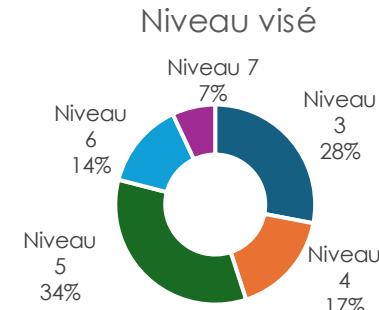
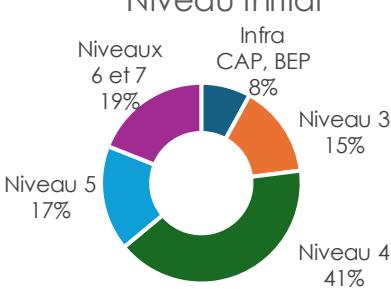
Profil des candidats



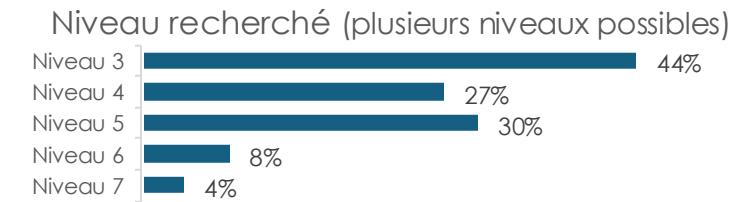
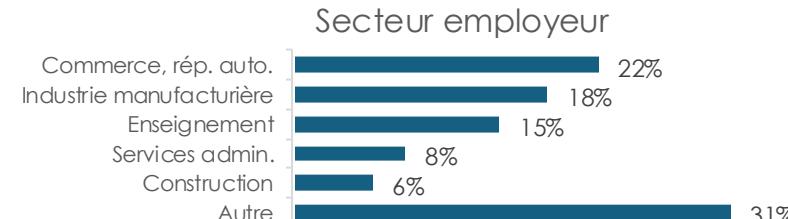
53 % de femmes



24 ans d'âge moyen



Offres déposées par les employeurs



Chiffres clés sur CMonAlternance (2/2)

De nombreux candidats veulent s'orienter vers les métiers du **Commerce** et de la **Gestion des entreprises**, ce qui est logique, dans la mesure où de nombreux apprentis sont formés dans ces domaines. Il est à noter que la demande de contrats est bien inférieure à l'offre pour le Commerce, ce qui peut engendrer des difficultés de recrutement pour les employeurs. Un constat similaire peut être fait pour les métiers de l'**Industrie**. A l'inverse, l'offre de contrats ne permet pas de couvrir la demande de contrats de la part des candidats pour les métiers de la Gestion des entreprises ou pour les **Services à la personne** et en **Santé, social**.

Métier	Candidats	Femmes	Offres	Candidats / Offres
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	538	39 %	930	0,6
L00 - Gestion, administration des entreprises	509	76 %	286	1,8
E01 - Industrie	333	23 %	509	0,7
B00 - Bâtiment, travaux publics	300	16 %	284	1,1
T01 - Services à la personne	233	92 %	141	1,7
S01 - Hôtellerie, restauration	232	50 %	510	0,5
U00 - Information, communication, art, spectacle	174	58 %	95	1,8
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	169	79 %	50	3,4
M00 - Informatique, télécommunications	130	19 %	35	3,7
J00 - Transports, logistique, tourisme	90	44 %	126	0,7
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	59	44 %	127	0,5
P01 - Administration publique, justice	27	63 %	26	1,0
N00 - Etudes, Recherche et développement	25	60 %	14	1,8
Q00 - Banque, assurances	25	52 %	7	3,6
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	10	50 %	23	0,4
W00 - Enseignement, formation	6	50 %	8	0,8

Chiffres clés sur la procédure MonMaster

MonMaster est une procédure permettant aux étudiants de licence et en reprise d'études de candidater en première année de master. Lors de la procédure MonMaster 2023, **10 000 vœux ont été formulés** sur des formations néo-aquitaines en alternance (4 % des vœux formulés lors de la procédure). Les formations en **Commerce** et **Banque** sont particulièrement attractives. A l'inverse, les formations en **Informatique** et en **Enseignement** sont caractérisées par une plus faible demande.



Capacité d'accueil : 640



Vœux par capacité¹ : 15,5



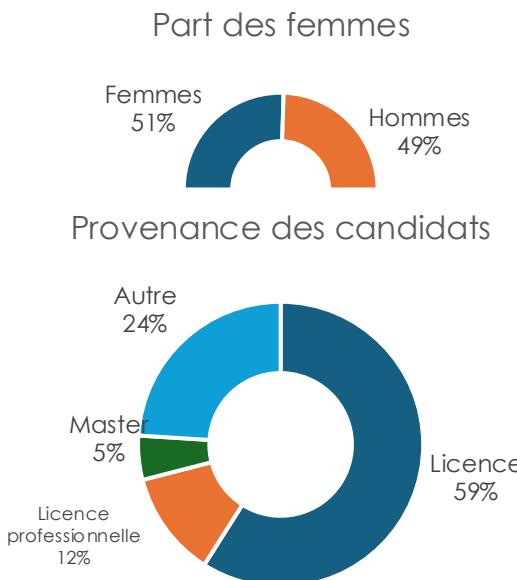
Taux de propositions² : 18 %



Taux d'affectations³ : 18 %



Taux de remplissage : 51 %



Métier	Vœux par place	Propositions	Affectations	Taux de remplissage
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	30,9	7 %	34 %	71 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	19,0	16 %	8 %	25 %
Q00 - Banque, assurances	18,6	13 %	28 %	66 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	16,5	18 %	19 %	56 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	16,5	39 %	6 %	38 %
E01 - Industrie	15,6	20 %	14 %	45 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	14,5	19 %	15 %	41 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	14,2	30 %	5 %	23 %
P01 - Administration publique, justice	12,6	28 %	13 %	47 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	6,7	30 %	22 %	43 %
M00 - Informatique, télécommunications	6,7	34 %	9 %	20 %
W00 - Enseignement, formation	5,7	39 %	11 %	24 %

Source : MonMaster – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, données 2023

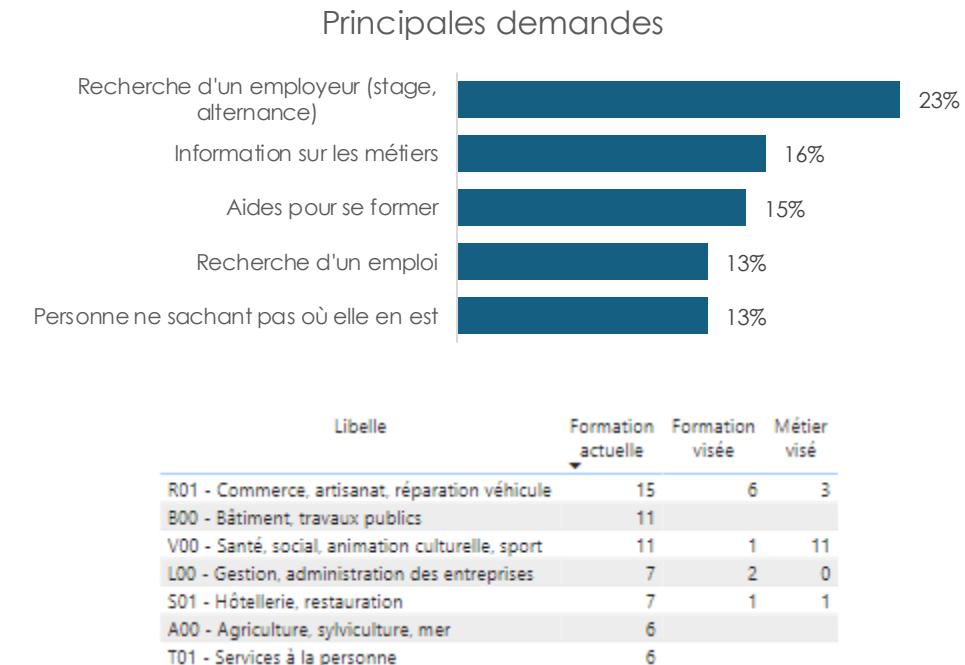
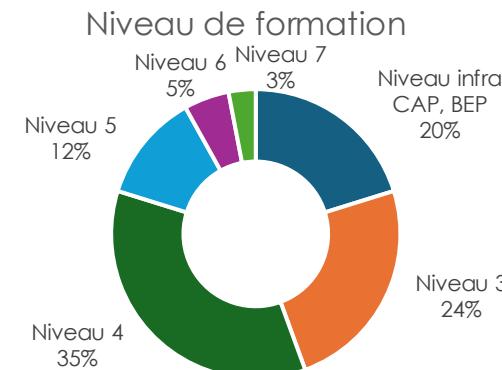
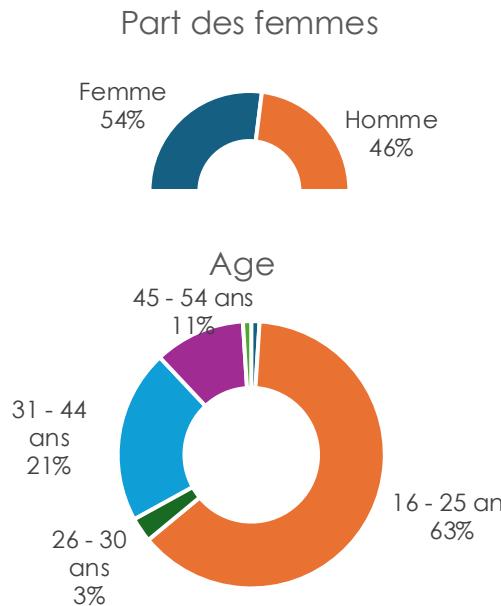
¹Vœux par capacité : Nombre de vœux / Capacité d'accueil

²Taux de propositions : Nombre de propositions / Nombre de vœux

³Taux d'affectations : Nombre d'affectations / Nombre de propositions

Chiffres clés sur les alternants renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers

140 alternants ont été renseignés au cours de l'année 2024. Bien que les effectifs soient faibles, il ressort que lorsque les alternants se renseignent sur une formation, il s'agit souvent d'une formation menant aux métiers du **Commerce**, tandis que lorsqu'ils se renseignent sur un métier, il s'agit dans la majorité des cas de renseignements sur les métiers de la **Santé et du social**.



A composite image featuring two photographs. On the left, a man with dark hair and a beard, wearing glasses and a blue button-down shirt, looks down at a white sheet of paper he is holding. On the right, a woman with long brown hair, wearing a green blazer over a white top, smiles warmly at the camera.

4

L'orientation des jeunes suivis par les Missions Locales

A photograph of a woman with long brown hair, wearing a green blazer and a white belt, sitting at a wooden desk. She is looking at a silver laptop screen. A large green plant is visible in the background.

L'orientation des jeunes suivis par les Missions Locales

Les **Missions Locales** se trouvent au centre du processus d'orientation des jeunes en leur dispensant un accompagnement socio-professionnel. Elles sont notamment en charge, avec les CIO, du repérage des décrocheurs scolaires. Leur mission est également d'aiguiller les jeunes repérés vers un dispositif de raccrochage scolaire, lorsqu'un retour en formation est envisageable, ou d'un suivi personnalisé afin de les accompagner vers l'emploi ou l'alternance, dans le cas contraire.

Plus globalement, l'ensemble des Missions Locales françaises accompagnent plus d'un million de jeunes de moins de 26 ans en 2023, dont 425 000 pour la première fois. Parmi eux, 265 000 entrent dans un parcours contractualisé et 200 000 signent un Contrat d'Engagement Jeune. Durant leur accompagnement, un nombre important de jeunes parviennent à raccrocher une formation, en apprentissage ou en voie scolaire, ou trouvent un emploi.

L'analyse des données des Missions Locales permet ainsi de connaître le **profil des jeunes accompagnés**, mais aussi de savoir **vers quels formations et métiers ils s'orientent**, que ce soit dans le cadre d'une reprise d'études ou d'une insertion professionnelle.

Enfin, tout comme pour les scolaires et étudiants, il est possible de savoir les métiers et formations vers lesquelles souhaitent s'orienter les **jeunes sortis du système scolaire, sans emploi, ni formation, renseignés par les conseillers Cap Métiers et les ERIP**, qui constituent une part importante du public accompagné par les Missions Locales.

Synthèse – Les jeunes suivis par les Missions Locales en Nouvelle-Aquitaine

Chiffres clés :

Près de 30 000 jeunes primo-acueillis en Mission Locale entre janvier et septembre 2022

8 700 reprises d'études en formation initiale sur la période

3 150 reprises d'études en alternance

25 600 jeunes entrent en emploi

Attractivité des formations menant aux familles de métiers auprès des jeunes suivis par les Missions Locales



Les métiers du Bâtiment, du Transport et du Commerce très attractifs pour les jeunes suivis par les Missions Locales

Les métiers du **Bâtiment**, du **Transport**, du **Commerce**, de l'**Hôtellerie, restauration** et de la **Santé, social** sont particulièrement attractifs auprès des jeunes suivis par les Missions Locales.

Ainsi, lorsque ces jeunes reprennent un cursus de formation, en voie scolaire ou en alternance, **ils s'orientent bien souvent vers une formation menant à l'un de ces 5 métiers**. Il s'agit plus fréquemment que la moyenne d'une **réorientation** par rapport à la dernière formation suivie avant l'entrée en Mission Locale, notamment en ce qui concerne les jeunes reprenant un cursus dans le domaine du Transport, logistique.

En outre, lorsque les jeunes parviennent à trouver un emploi, ils sont fréquemment **amenés à travailler dans ces métiers**. Ainsi, les trois métiers les plus réalisés par les jeunes suivis par les Missions Locales sont dans le Commerce, l'Hôtellerie, restauration et le Transport, logistique.

Enfin, bien que peu de jeunes ni en emploi, ni en formation sont renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers, lorsqu'ils souhaitent des informations sur des formations ou des métiers, les métiers visés sont souvent ceux du Commerce, de l'Hôtellerie, restauration et du Transport, logistique.

Exemple de l'attractivité des métiers du Bâtiment :

Un nombre important d'entrées dans les formations menant à ce métier :

Entrants en formation : 590 (2ème rang des métiers visés par les formations)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 81 % (78 % en moyenne)

Un nombre important d'entrées dans les formations en alternance menant à ce métier :

Entrants en alternance : 270 (2ème rang des métiers visés par les alternances)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 84 % (72 % en moyenne)

Une forte insertion professionnelle dans ce métier :

Entrants en emploi : 1 600 (8ème rang des métiers effectués)

Même métier que la formation initiale : 25 % (24 % en moyenne)

D'autres métiers attractifs pour les jeunes suivis par les Missions Locales

Les métiers de l'**Industrie**, de la **Gestion des entreprises**, des **Services à la personne** et de l'**Entretien, sécurité** sont attractifs pour les jeunes suivis par les Missions Locales, notamment dans le cadre de l'insertion professionnelles.

En effet, ces quatre métiers se retrouvent parmi les 10 métiers comptant **le plus d'entrées en emploi** parmi les jeunes suivis par les Missions Locales. Souvent, ces jeunes entrent dans un métier **en relation avec leur formation initiale**.

De nombreux jeunes s'orientent également vers des formations, en voie scolaire ou en alternance, **menant à ces métiers**. Contrairement aux métiers présentés précédemment, il s'agit plus fréquemment que la moyenne de **formations entamées conduisant au même métier que la formation initiale**.

L'Entretien, sécurité fait figure d'exception dans cette catégorie. Bien que le nombre d'entrées dans des formations menant à ce métier ou que le nombre d'entrées en emploi soient élevés, les jeunes sont plus souvent dans une situation de réorientation par rapport à leur formation initiale. Cela peut donc laisser supposer que les jeunes s'orientent vers ce métier en raison d'opportunités professionnelles et s'y forment dans la perspective d'un emploi stable ou mieux rémunéré.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Industrie :

Un nombre important d'entrées dans les formations menant à ce métier :

Entrants en formation : 320 (5ème rang des métiers visés par les formations)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 77 % (78 % en moyenne)

Un nombre important d'entrées dans les formations en alternance menant à ce métier :

Entrants en alternance : 100 (6ème rang des métiers visés par les alternances)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 64 % (72 % en moyenne)

Une forte insertion professionnelle dans ce métier :

Entrants en emploi : 3 000 (5ème rang des métiers effectués)

Même métier que la formation initiale : 26 % (24 % en moyenne)

L'Agriculture et l'Information, communication, des métiers peu attractifs pour les jeunes suivis par les Missions Locales

Les métiers de l'**Agriculture** et de l'**Information, communication** sont un peu attractifs auprès des jeunes suivis par les Missions Locales. Un nombre relativement conséquent de **jeunes entrants en formation s'orientent vers le secteur de l'Information, communication**. Dans ce cas, il s'agit plus souvent que la moyenne d'une **réorientation** par rapport à la formation initiale. En revanche, peu de jeunes s'orientent vers une alternance ou un emploi dans ce métier.

Les métiers de l'**Agriculture** sont quant à eux **plutôt attractifs** en ce qui concerne les jeunes suivis par les Missions Locales **accédant à un emploi**. Il s'agit plus fréquemment d'un emploi qui n'a **pas de lien avec la formation initiale**. Ce secteur étant réputé pour ses difficultés de recrutement, l'orientation des jeunes vers ces métiers est donc probablement liée à un nombre important d'opportunités professionnelles sur des postes peu qualifiés. En revanche, peu de jeunes s'orientent vers une formation, scolaire ou en alternance, menant à ce métier.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Agriculture :

Un faible nombre d'entrées dans les formations menant à ce métier :

Entrants en formation : 110 (12ème rang des métiers visés par les formations)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 81 % (78 % en moyenne)

Un faible nombre d'entrées dans les formations en alternance menant à ce métier :

Entrants en alternance : 60 (9ème rang des métiers visés par les alternances)

Réorientation par rapport à la formation initiale : 75 % (72 % en moyenne)

Une forte insertion professionnelle dans ce métier :

Entrants en emploi : 2 400 (6ème rang des métiers effectués)

Même métier que la formation initiale : 12 % (24 % en moyenne)

Les métiers de l'Informatique, télécommunications pas attractifs pour les jeunes suivis par les Missions Locales

Les métiers de l'**Informatique**, de la **Recherche**, de l'**Enseignement** et de l'**Administration publique** ne sont pas attractifs auprès des jeunes suivis par les Missions Locales. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que ces métiers sont plutôt accessibles pour des personnes titulaires à minima d'un diplôme de niveau Bac + 2, alors que la plupart des jeunes accueillis ont au mieux une formation de niveau CAP, BEP.

Peu d'entrées sont ainsi comptabilisées dans les formations, en voie scolaire ou en alternance, menant à ces métiers. Les jeunes suivis par les Missions Locales entrant dans ces formations sont en outre plus souvent que la moyenne en situation de **réorientation** par rapport à leur formation initiale.

De plus, **peu d'entrées en emploi sont également comptabilisées** dans ces métiers, parmi les jeunes suivis par les Missions Locales. En général, ils s'orientent dans un **métier différent de celui préparé lors de leur formation initiale**, bien que le métier de l'Informatique, télécommunications fasse figure d'exception ici.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Informatique, télécommunications :

Un faible nombre d'entrées dans les formations menant à ce métier :

Entrants en formation : 140 (11ème rang des métiers visés par les formations)
Réorientation par rapport à la formation initiale : 89 % (78 % en moyenne)

Un faible nombre d'entrées dans les formations en alternance menant à ce métier :

Entrants en alternance : 20 (12ème rang des métiers visés par les alternances)
Réorientation par rapport à la formation initiale : 75 % (72 % en moyenne)

Une faible insertion professionnelle dans ce métier :

Entrants en emploi : 70 (13ème rang des métiers effectués)
Même métier que la formation initiale : 28 % (24 % en moyenne)

Chiffres clés sur les jeunes suivis par les Missions Locales (1/2)

Entre janvier et septembre 2022, 27 800 jeunes ont été primo-accueillis au sein d'une Mission Locale néo-aquitaine.

Une grande partie des jeunes accueillis ont suivi en dernier une formation aux métiers du **Commerce** ou de l'**Industrie**, qui sont les métiers où s'orientent principalement les élèves de la voie professionnelle au lycée. Parmi ces élèves, ils sont nombreux à être repérés en tant que décrocheurs scolaires. A l'inverse, les jeunes issus de formation menant aux métiers de la **Gestion des entreprises** ou de la **Santé, social** sont plus rarement en situation de décrochage scolaire.



52 % de femmes



4 % en situation de handicap



26 % sont âgés de moins de 18 ans

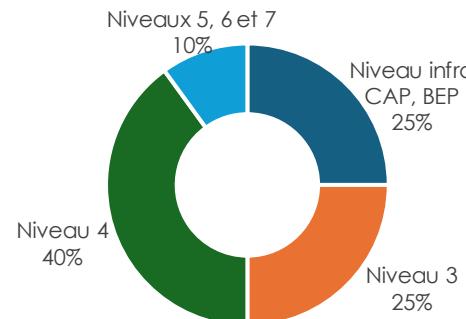


20 % sont en situation de décrochage scolaire



48 % n'ont pas obtenu la dernière formation effectuée

Niveau de formation



Libelle	Dernière formation	Décrocheurs	Non certifiés
Z00 - Non renseigné ou autre	5 425	40 %	39 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	4 304	16 %	47 %
E01 - Industrie	3 467	17 %	47 %
T01 - Services à la personne	2 277	16 %	37 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	2 064	7 %	46 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	2 008	10 %	40 %
S01 - Hôtellerie, restauration	1 885	19 %	45 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	1 874	19 %	52 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	956	6 %	52 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	869	15 %	41 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	815	9 %	46 %
P01 - Administration publique, justice	455	0 %	75 %
M00 - Informatique, télécommunications	445	6 %	41 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	290	8 %	27 %
Q00 - Banque, assurances	49	0 %	35 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	34	0 %	68 %
W00 - Enseignement, formation	14	0 %	36 %

Chiffres clés sur les jeunes suivis par les Missions Locales (2/2)

Entre janvier et septembre 2022, 8 700 entrées en formation de jeunes suivis par les Missions Locales sont comptabilisées. Lorsqu'un métier est identifié pour la formation, 22 % reprennent une formation dans le même domaine que la dernière formation effectuée avant d'être suivi par une Mission Locale. Il s'agit fréquemment d'une formation menant aux métiers du **Sanitaire, social** ou du **Bâtiment**. De nombreux jeunes commencent également une formation dans le domaine des **Transports, logistique**, et il s'agit très souvent d'une réorientation.

Sur la même période, 3 150 jeunes entrent en alternance. Lorsque le métier visé est identifié, 28 % visent une formation dans le même domaine que la dernière formation suivie. De nombreux jeunes suivent une formation dans les domaines du **Commerce**, du **Bâtiment** et de l'**Hôtellerie, restauration**. Pour ces deux derniers domaines, il s'agit plus fréquemment d'une réorientation.

Sur la même période, 25 600 jeunes entrent en emploi. Lorsque le métier visé est identifié, 24 % travaillent dans un métier similaire à celui visé par la dernière formation suivie. De nombreux jeunes suivent une formation dans les domaines du **Commerce**, de l'**Hôtellerie, restauration**, du **Transport** et de l'**Entretien, sécurité**. Pour ces deux derniers domaines, il s'agit très fréquemment d'une réorientation.

Libelle	Entrants en formation	Femmes	Même métier que formation initiale
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	705	70 %	20 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	590	8 %	19 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	414	52 %	22 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	390	19 %	7 %
E01 - Industrie	324	19 %	23 %
S01 - Hôtellerie, restauration	302	52 %	16 %
T01 - Services à la personne	258	90 %	27 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	236	76 %	26 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	236	43 %	2 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	215	43 %	12 %
M00 - Informatique, télécommunications	141	9 %	11 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	112	29 %	19 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	21	43 %	5 %
W00 - Enseignement, formation	20	60 %	10 %
P01 - Administration publique, justice	16	81 %	19 %

Libelle	Entrants en alternance	Femmes	Même métier que formation initiale
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	378	42 %	26 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	267	7 %	16 %
S01 - Hôtellerie, restauration	227	37 %	19 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	146	79 %	25 %
T01 - Services à la personne	144	89 %	26 %
E01 - Industrie	104	14 %	36 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	100	81 %	31 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	62	27 %	6 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	59	20 %	25 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	32	69 %	16 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	21	38 %	5 %
M00 - Informatique, télécommunications	20	15 %	25 %

Libelle	Entrants en emploi	Femmes	Même métier que formation initiale
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	4 704	63 %	24 %
S01 - Hôtellerie, restauration	4 654	52 %	17 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	4 441	25 %	5 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	3 126	61 %	3 %
E01 - Industrie	2 987	30 %	26 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	2 398	35 %	12 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	2 049	70 %	22 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	1 599	5 %	25 %
T01 - Services à la personne	1 541	89 %	35 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	1 277	75 %	24 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	256	52 %	14 %
Q00 - Banque, assurances	89	75 %	6 %
M00 - Informatique, télécommunications	72	14 %	28 %
P01 - Administration publique, justice	48	83 %	13 %
W00 - Enseignement, formation	40	70 %	5 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	11	36 %	9 %

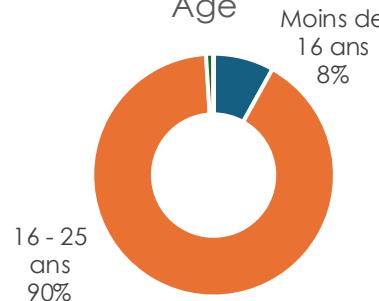
Chiffres clés sur les NEET renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers

220 jeunes sortis du système scolaire ont été informés au cours de l'année 2024. Lorsque l'information est précisée, leur dernière formation menait souvent aux métiers du **Commerce**. Lorsqu'ils se renseignent sur une formation ou un métier, ce secteur d'activité semble également le plus attractif pour ces jeunes.

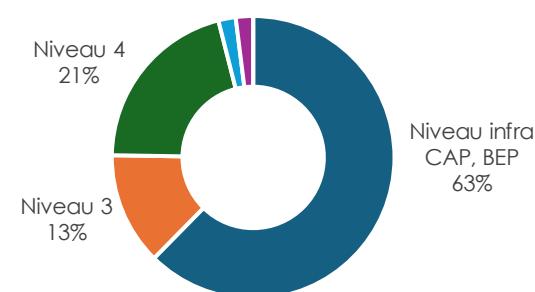
Part des femmes



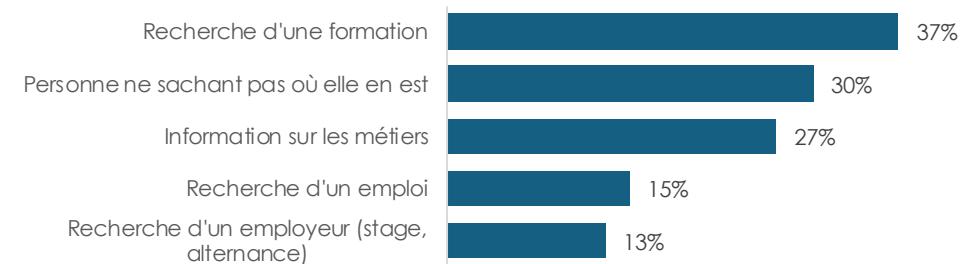
Age



Niveau de formation



Principales demandes



Libelle	Dernière formation	Formation visée	Métier visé
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	18	22	10
B00 - Bâtiment, travaux publics	7	8	5
E01 - Industrie	6	2	1
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	6	9	5

A photograph of a young woman with dark hair pulled back, wearing yellow-rimmed glasses and a green button-down shirt. She is smiling and looking towards the right. The background shows a bright room with large windows.

5

L'orientation des personnes en recherche
d'emploi

L'orientation des personnes en recherche d'emploi : contexte et données disponibles

La réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi est également au cœur des politiques publiques et de nombreux acteurs sont impliqués dans l'accompagnement vers un retour à l'emploi. En 2017, 37 % des chercheurs d'emploi reprenant une activité professionnelle connaissaient une mobilité professionnelle. **Afin d'accompagner ce retour à l'emploi, la formation s'impose ainsi comme l'une des composantes essentielles à l'orientation et à la reprise d'activité des chercheurs d'emploi.**

En 2022, en France, 1,3 millions d'entrées en formation de demandeurs d'emploi ont été comptabilisées. La Nouvelle-Aquitaine représente 8 % de ces entrées en formation. Plus de la moitié des sortants de formation accèdent à l'emploi dans les 6 mois suivant la fin de la formation. En Nouvelle-Aquitaine, cette part atteint 59 %.

Plusieurs acteurs sont mobilisés dans le cadre du financement de ces formations. On compte notamment les branches professionnelles, les régions, France Travail et, depuis 2022, certaines formations à destination des chercheurs d'emploi sont financées par le biais du CPF.

Les candidatures et entrées dans les formations financées par la Région Nouvelle-Aquitaine sont collectées par Cap Métiers, par le biais de l'**outil RAFAEL**. L'analyse de ces données permet ainsi de connaître les formations attractives pour les candidats, qui peuvent se définir par un nombre important de candidats et une part importante d'entrées en formation une fois que les candidats ont été retenus par l'organisme de formation visé.

Ces données peuvent être complétées par celles mises à disposition par France Travail concernant les **entrées en formations dans les formations financées par l'organisme** (actions individuelles ou collectives de formation, préparation opérationnelle à l'emploi collective ou individuelle et aide au financement d'une formation avant embauche).

Ces données sur la formation des demandeurs d'emploi peuvent également être complétées par les **dossiers VAE** déposés par ce public en Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, tout comme pour les scolaires et étudiants, il est possible de savoir les métiers et formations vers lesquelles souhaitent s'orienter les **demandeurs d'emploi renseignés par les conseillers Cap Métiers et les ERIP**.

Etant donné que peu de formations à destination des demandeurs d'emploi mènent aux métiers de la Recherche, de la Banque, assurance et de l'Administration publique, ils ont été retirés de l'analyse de l'attractivité des métiers pour cette partie.

Synthèse – Les demandeurs d'emploi en Nouvelle-Aquitaine

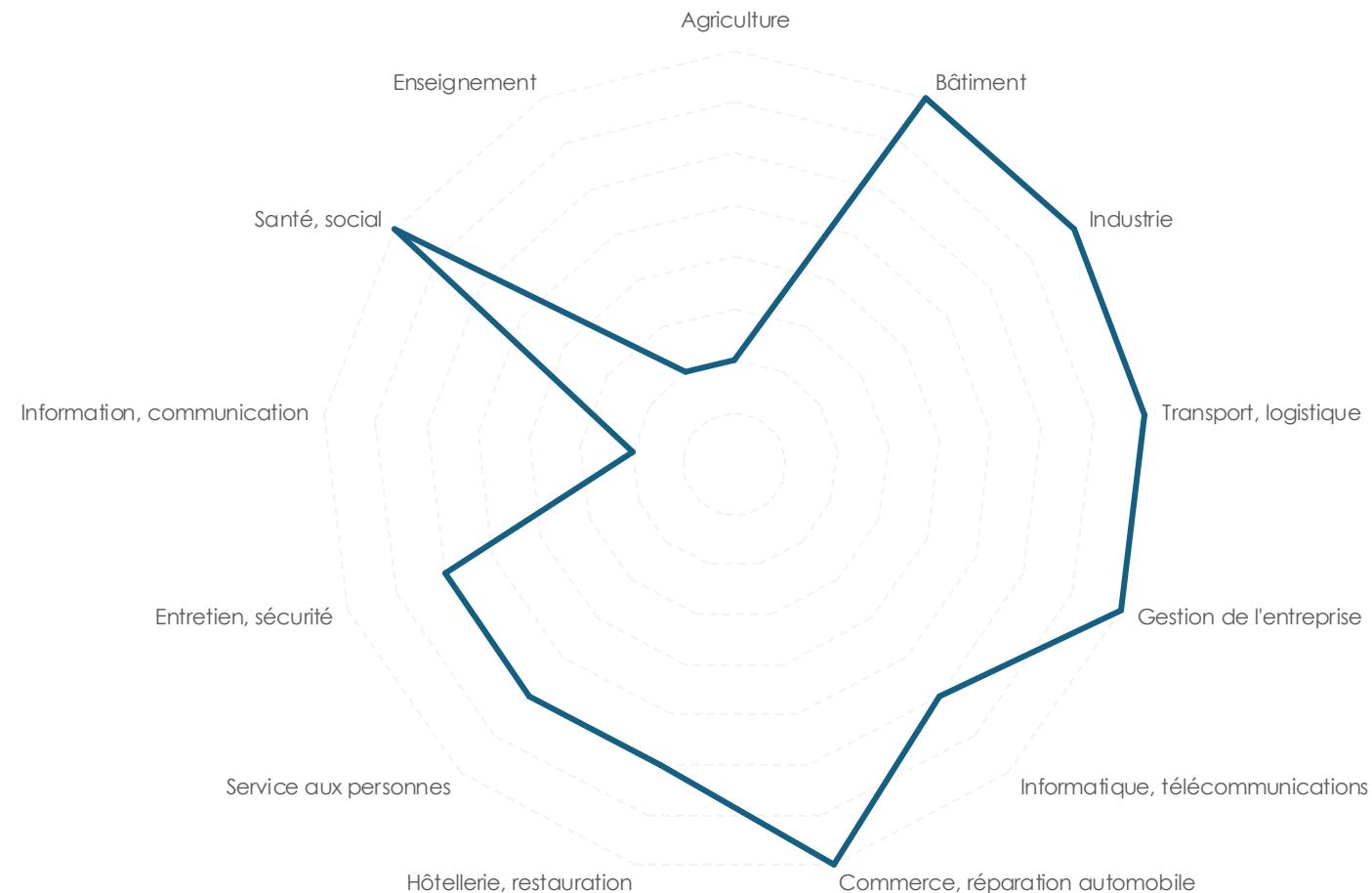
Chiffres clés :

Plus de 40 000 candidatures enregistrées par des demandeurs d'emploi sur l'offre de formation financée par la région

27 700 demandeurs d'emploi entrés dans des formations financées par Pôle Emploi

1 400 demandeurs d'emploi reçus pour un entretien conseil sur la VAE dans un Point régional conseil et 950 démarches engagées à l'issue de cet entretien

Attractivité des formations menant aux familles de métiers auprès des demandeurs d'emploi



Les métiers de la Santé, social, du Bâtiment et du Commerce fortement attractifs pour les demandeurs d'emploi

Les métiers de la **Santé, social**, du **Bâtiment**, du **Commerce**, de l'**Industrie**, de la **Gestion des entreprises** et du **Transport, logistique** sont attractifs pour les chercheurs d'emploi.

Ainsi, ces métiers se caractérisent par un **nombre important de candidatures dans les formations financées par la Région** à destination des demandeurs d'emploi (Actions spécifiques, subventionnées et Habilitations de Services Publics). De plus, lorsque les candidats sont retenus par l'organisme de formation, ils **entrent plus fréquemment en formation**.

Ces métiers figurent également parmi ceux qui sont **le plus visés dans les formations financées par Pôle Emploi** au cours de l'année 2022, notamment le Transport, logistique et l'Industrie.

Enfin, les formations permettant d'accéder à ces métiers sont **souvent visées par les chercheurs d'emploi déposant un dossier pour le dispositif VAE**, à l'exception du Transport, logistique. Les formations menant aux métiers de la Santé, social, du Commerce et de la Gestion des entreprises sont particulièrement visées par les chercheurs d'emploi. Les candidats ayant déposé un dossier valident plus souvent leur démarche à l'issue du 1er entretien conseil réalisé dans un Point régional conseil VAE, à l'exception de ceux visant une formation dans l'Industrie ou en Gestion des entreprises.

Exemple de l'attractivité des métiers du Transport, logistique :

Une forte attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées :

Candidatures : 800 (3ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 78 % (73 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 90 % (89 % en moyenne)

Une forte attractivité sur les Habilitations de Service Public :

Candidatures : 1 900 (3ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 69 % (73 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 85 % (89 % en moyenne)

De nombreuses entrées en formation dans les formations financées par Pôle Emploi :

5 200 entrants en formation (1er rang des métiers visés), principalement en transport de marchandises et transports en commun

Un faible nombre de dossiers déposés pour une VAE :

60 entretiens conseil dans un point régional conseil (8ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien un point régional conseil VAE : 73 % (70 % en moyenne)

De nombreuses informations demandées sur les formations menant au métier :

Les métiers du Transport, logistique figurent parmi ceux qui semblent le plus attractif parmi les chercheurs d'emploi renseignés par les ERIP et le conseillers Cap Métiers, avec 65 demandes d'informations sur les formations menant au métier (4ème rang)

Les métiers de l'Informatique et de l'Hôtellerie, restauration, attractifs sur certains dispositifs

Les métiers de l'**Informatique, télécommunications, de l'Hôtellerie, restauration**, des **Services à la personne** et de l'**Entretien, sécurité** sont plutôt attractifs sur certains dispositifs pour les chercheurs d'emploi.

On dénombre un effectif conséquent, car supérieur à 1 000, d'entrants dans des formations financées par Pôle Emploi visant chacune de ces familles de métiers.

Les métiers de l'Hôtellerie, restauration et des Services à la personne se révèlent **attractifs** auprès des demandeurs d'emploi **candidats à une formation en HSP** avec un nombre important de candidatures émises et un fort taux d'entrée en formation après que la personne a été retenue en formation. Les formations menant à ces métiers sont aussi beaucoup visées par les demandeurs d'emploi entamant une **démarche VAE**. Les métiers de l'Entretien, sécurité sont également attractifs pour les personnes candidates à une formation en HSP. En ce qui concerne les métiers de l'Informatique, on note un **nombre important de candidats dans les actions spécifiques et subventionnées**.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Hôtellerie, restauration :

Une faible attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées :

Candidatures : 150 (12ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 78 % (73 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 83 % (89 % en moyenne)

Une assez forte attractivité sur les Habilitations de Service Public :

Candidatures : 780 (7ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 77 % (73 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 87 % (89 % en moyenne)

De nombreuses entrées en formation dans les formations financées par Pôle Emploi :

1 800 entrants en formation (5ème rang des métiers visés), principalement en restauration rapide ou gestion d'hôtel et de restaurant

Un faible nombre de dossiers déposés pour une VAE :

70 entretiens conseil dans un point régional conseil (7ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien dans un point régional conseil VAE : 70 % (70 % en moyenne)

Peu d'informations demandées sur les formations menant au métier :

Si beaucoup de chercheurs d'emploi renseignés par les ERIP et Cap Métiers sont issus de ce métier, peu souhaitent avoir des informations le concernant ou concernant les formations y conduisant

Certifications emblématiques : Titre professionnel cuisinier, Titre professionnel agent de restauration, CAP Cuisine

Les métiers de l'Agriculture, de l'Information et de l'Enseignement pas attractifs pour les chercheurs d'emplois

Les métiers de l'**Agriculture**, de l'**Information, communication** et de l'**Enseignement** ne sont attractifs que sur certains dispositifs pour les demandeurs d'emploi.

Ainsi, peu d'entrées en formation dans les formations menant à ces métiers sont comptabilisées dans les dispositifs de France Travail (moins de 1 000 entrées pour chacun de ces métiers).

Par ailleurs dans les formations financées par la Région, **peu de candidatures sont enregistrées** sur les formations menant aux métiers de l'Information et de l'Enseignement. En revanche, un nombre élevé de candidatures est enregistré pour les formations en Agriculture ; cependant les personnes retenues par l'organisme de formation **entrent bien moins fréquemment en formation**.

Enfin, **peu de demandes VAE sont évoquées en entretien conseil** sur des formations menant à ces métiers par des demandeurs d'emploi. De plus, **la part de démarches confirmées à l'issue du 1er entretien est plus faible que la moyenne**.

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Information, communication :

Une faible attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées :

Candidatures : 300 (9ème rang des métiers visés)

Part des candidatures retenues après la convocation : 55 % (73 % en moyenne)

Taux d'entrée après avoir été retenu : 81 % (89 % en moyenne)

Peu d'entrées en formation dans les formations financées par Pôle Emploi :

1 000 entrants en formation (11ème rang des métiers visés), souvent en infographie ou vente à distance

Un faible nombre de dossiers déposés pour une VAE :

60 entretiens conseil dans un point régional conseil (9ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien un point régional conseil VAE : 65 % (70 % en moyenne)

Peu d'informations demandées sur les formations menant au métier :

Peu de chercheurs d'emploi renseignés par les ERIP et Cap Métiers souhaitent avoir des informations le concernant ou concernant les formations y conduisant

Certifications emblématiques : Chef de projet digital, Titre professionnel monteur audiovisuel

Chiffres clés sur les candidatures saisies dans RAFAEL

En 2023, 42 300 candidatures ont été enregistrées par des demandeurs d'emploi dans RAFAEL sur l'offre de formation régionale (Habilitation de Service Public, Actions structurelles et subventionnée).

De nombreux demandeurs d'emploi s'orientent vers des formations menant aux métiers du **Transport** et de l'**Industrie**. Pour ce second secteur, les demandeurs d'emploi sont plus fréquemment retenus par l'organisme de formation et entrent plus fréquemment en formation après avoir été retenus. Les formations menant aux métiers de l'**Agriculture** se caractérisent, à l'inverse, par un plus faible taux d'entrée en formation après avoir été retenu.



50 % de femmes



23 % de bénéficiaires du RSA



17 % en situation de handicap



35 % ont moins de 30 ans et 13 % ont 55 ans ou plus

Actions structurelles et subventionnées

- 16 900 candidatures
- 95 % de convoqués
- 87 % de présents à la convocation
- 73 % de retenu
- 89 % d'entrée en formation

Habilitation de Service Public

- 25 400 candidatures
- 62 % de retenu
- 85 % d'entrée après avoir été retenu

Métier	Candidatures	Retenus PRF	Entrées PRF	Retenus HSP	Entrées HSP
J00 - Transports, logistique, tourisme	4 179	77 %	90 %	58 %	85 %
E01 - Industrie	3 628	81 %	90 %	70 %	87 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	3 375	78 %	88 %	68 %	86 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	2 253	62 %	90 %	65 %	83 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	1 588	64 %	91 %	73 %	93 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	1 586	86 %	84 %	76 %	82 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, jardinage	1 313	64 %	91 %	53 %	91 %
S01 - Hôtellerie, restauration	1 131	74 %	83 %	66 %	87 %
T01 - Services à la personne	1 107	82 %	80 %	64 %	90 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	878	69 %	94 %	61 %	91 %
M00 - Informatique, télécommunications	696	66 %	88 %	73 %	79 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	335	55 %	81 %		
W00 - Enseignement, formation	285	56 %	80 %		
Q00 - Banque, assurances	37	58 %	89 %		

Chiffres clés sur les entrées en formation financées par Pôle Emploi

Au cours de l'année 2023, 27 700 demandeurs d'emploi sont entrés dans une formation financée par Pôle Emploi (devenu France Travail le 1er janvier 2024) en Nouvelle-Aquitaine. Parmi ces bénéficiaires, 48 % sont des femmes.

Les métiers visés par les formations réalisées par les demandeurs d'emploi sont relativement cohérents avec les candidatures RAFAEL. Ainsi, les deux principaux métiers visés sont ceux du **Transport** et de l'**Industrie**. En revanche, alors qu'un nombre assez important de candidatures RAFAEL portent sur les métiers de l'**Agriculture**, le nombre d'entrants en formation dans ce secteur demeure faible.

Métier	Entrants	Femmes
J00 - Transports, logistique, tourisme	5 240	20 %
E01 - Industrie	3 810	38 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	2 530	89 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	2 020	53 %
S01 - Hôtellerie, restauration	1 830	57 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	1 750	14 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	1 650	77 %
M00 - Informatique, télécommunications	1 610	26 %
T01 - Services à la personne	1 520	90 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	1 070	31 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	990	67 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	680	46 %
W00 - Enseignement, formation	440	61 %
Q00 - Banque, assurances	210	62 %
P01 - Administration publique, justice	170	82 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	90	56 %

Chiffres clés du dispositif Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les demandeurs d'emploi

En 2023, 1 400 demandeurs d'emploi ont été reçus par un point régional conseil VAE pour une Validation des Acquis de l'Expérience en Nouvelle-Aquitaine. A l'issue de l'entretien conseil, 950 ont confirmé le fait d'engager une démarche VAE.

De nombreux demandeurs d'emploi s'orientent vers une VAE visant à valider une formation menant aux métiers de la **Santé et du social** ou du **Commerce**. La part de dossiers confirmés à l'issue du 1er entretien est d'ailleurs plus élevée dans ces domaines que la moyenne, témoignant de l'attractivité de ces métiers. A l'inverse, les chercheurs d'emploi visent peu une VAE dans les domaines de l'**Agriculture** et de l'**Entretien, sécurité** et confirment plus rarement la démarche à l'issue de l'entretien.



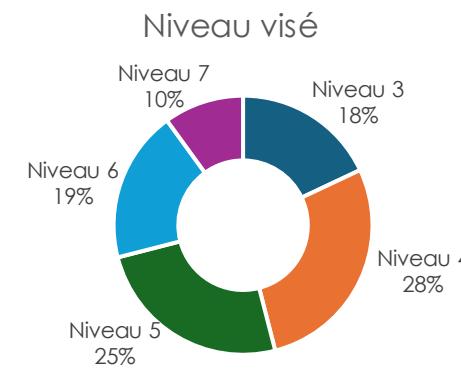
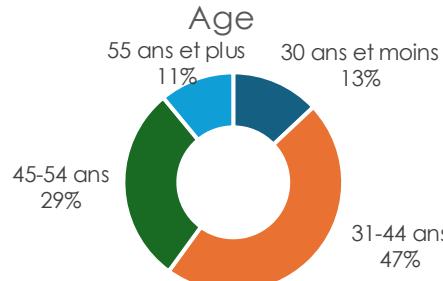
67 % de femmes



15 % en situation de handicap



Démarches confirmées à l'issue du 1er entretien : 68 %



Métier	Dossiers	Femmes	Dossiers confirmés
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	437	83 %	76 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	325	59 %	70 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	290	78 %	67 %
T01 - Services à la personne	195	95 %	70 %
E01 - Industrie	82	32 %	63 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	72	17 %	63 %
S01 - Hôtellerie, restauration	70	57 %	70 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	62	53 %	73 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	60	63 %	65 %
W00 - Enseignement, formation	60	65 %	60 %
Q00 - Banque, assurances	37	49 %	65 %
P01 - Administration publique, justice	35	54 %	69 %
M00 - Informatique, télécommunications	20	25 %	70 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, jardinage	15	47 %	40 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	14	50 %	43 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	12	50 %	75 %

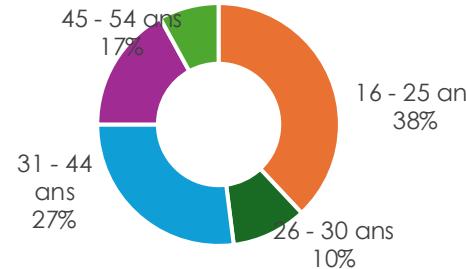
Chiffres clés sur les demandeurs d'emploi renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers

3 800 chercheurs d'emploi ont été renseignés au cours de l'année 2024. Le dernier métier effectué était souvent dans le domaine du **Commerce** et de la **Santé, social**. Ces deux domaines sont également ceux sur lesquels les chercheurs d'emploi demandent des renseignements, que ce soit au niveau des formations ou des métiers. Par ailleurs, de nombreux chercheurs d'emploi s'informent sur les formations menant aux métiers du **Bâtiment** et de nombreux autres sont intéressés par les métiers de la **Gestion des entreprises** et sur les formations y conduisant.

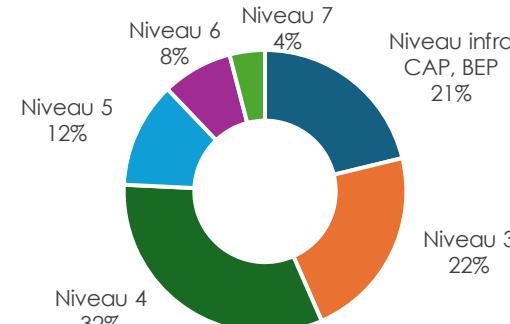
Part des femmes



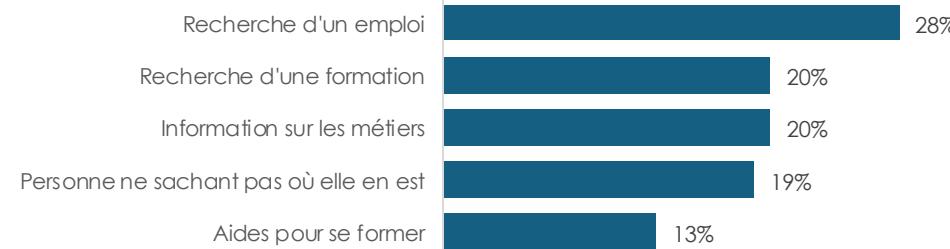
Age



Niveau de formation



Principales demandes



Libelle	Dernier métier	Formation visée	Métier visé
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	314	68	89
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	162	111	119
S01 - Hôtellerie, restauration	157	18	15
B00 - Bâtiment, travaux publics	151	65	25
T01 - Services à la personne	141	35	44
L00 - Gestion, administration des entreprises	113	67	72
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	107	21	43
J00 - Transports, logistique, tourisme	97	53	26
E01 - Industrie	94	27	35
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	71	13	23
M00 - Informatique, télécommunications	42	59	48
W00 - Enseignement, formation	38	36	19
U00 - Information, communication, art, spectacle	29	29	35
P01 - Administration publique, justice	28	14	25
Q00 - Banque, assurances	18	6	7
N00 - Etudes, Recherche et développement	14	12	9



6

L'orientation des salariés

L'orientation des salariés : dispositifs et données disponibles (1/2)

Traditionnellement, il était courant de voir un salarié réaliser une grande partie de sa carrière au sein de la même entreprise. Ainsi, un rapport de la DARES de 1995 estimait que la mobilité professionnelle était surtout fréquente chez les jeunes peu qualifiés, cherchant principalement à rejoindre une plus grande entreprise, afin d'accéder à un emploi stable et mieux rémunéré. Aujourd'hui, cette faible mobilité n'existe plus. Ainsi, d'après le Sénat, une personne change de poste entre 5 et 13 fois au cours de sa carrière, avec un changement en moyenne tous les 5 ans. Pour les jeunes actifs, le nombre de changements devrait s'établir entre 13 et 15. Ceci est dû notamment à la transformation des métiers, liée aux progrès technologiques.

Ce constat a conduit les pouvoirs publics à créer et renforcer de nouveaux dispositifs, afin d'accompagner les actifs dans leurs mutations professionnelles.

Ainsi, le **Compte Personnel de Formation** (CPF) est entré en vigueur en 2015, afin de permettre aux salariés de suivre une formation de leur choix, en acquérant des droits à la formation tout au long de leur carrière professionnelle. En 2023, 1,45 millions de dossiers ont ainsi été acceptés dans le cadre de ce dispositif, notamment dans le but d'acquérir un permis de conduire ou de réaliser un bilan de compétences.

Par la suite, la loi de 2018 pour la **liberté de choisir son avenir professionnel** a acté la création de deux dispositifs, portés par **Transitions Pro** :

- la « **Démission-reconversion** » permet à un salarié de démissionner afin de créer ou reprendre une entreprise (avec ou sans formation à la création d'entreprise) ou de suivre une formation professionnelle, tout en étant indemnisé par Pôle Emploi. En 2022, en France, près de 19 500 dossiers ont été acceptés. Lorsque le bénéficiaire vise une création d'entreprise, elle intervient dans 92 % des cas et 88 % des bénéficiaires visant une formation la valident ;
- le « **Projet de Transition Professionnelle** » permet aux bénéficiaires de suivre une formation professionnelle pour changer de métier, tout en conservant sa rémunération. 19 300 dossiers ont été acceptés en 2022.

L'orientation des salariés : dispositifs et données disponibles (2/2)

Dans le cadre de l'observatoire de l'orientation, il paraît donc cohérent d'utiliser les données sur les trois dispositifs à destination des salariés présentés afin de mieux apprécier l'attractivité des formations, et par extension des métiers, pour ce public.

Ces données peuvent être complétées par celles concernant la **Validation des Acquis de l'Expérience**, dispositif existant depuis 2002 qui permet à un salarié ou un demandeur d'emploi d'obtenir un diplôme en lien avec le métier exercé. En 2022, 14 500 dossiers ont été examinés en France concernant ce dispositif. Près de 13 000 ont obtenu une validation au moins partielle. Toutefois, ce dispositif marque un recul assez important depuis 2009, année lors de laquelle 22 000 dossiers ont été examinés.

Par ailleurs, certains salariés peuvent également bénéficier de **formations financées par la Région**. Dans ce cadre, il est donc possible de présenter les données sur les candidatures enregistrées dans RAFAEL par des salariés sur les formations du Programme Régional de Formation.

Enfin, tout comme pour les scolaires et étudiants, il est possible d'identifier les métiers et formations vers lesquelles souhaitent s'orienter les **salariés renseignés par les conseillers Cap Métiers et les ERIP**.

Synthèse – Les salariés en Nouvelle-Aquitaine

Chiffres clés :

2 200 dossiers déposés pour le dispositif PTP

2 350 dossiers déposés pour le dispositif Démission-reconversion

2 000 salariés reçus pour un entretien conseil sur la VAE dans un Point régional conseil et 1 400 démarches engagées à l'issue de cet entretien

1 800 candidatures enregistrées par des salariés sur l'offre de formation financée par la Région

Attractivité des formations menant aux familles de métiers auprès des salariés



Le Bâtiment, la Santé, social et les Services à la personne : des métiers très attractifs pour les salariés (1/2)

Les métiers de la **Santé, social**, du **Bâtiment**, des **Services aux personnes**, de l'**Informatique, télécommunications**, de la **Gestion des entreprises** et du **Transport, logistique** sont attractifs pour les salariés.

Ainsi, lorsque les dépositaires de dossiers pour le dispositif **Démission-reconversion** visent une formation, ils **s'orientent fréquemment vers ces métiers**. Ceci est également le cas pour les personnes souhaitant bénéficier d'un **Projet de Transition Professionnelle**.

Par ailleurs, **de nombreuses démarches sont entamées afin d'obtenir une VAE** dans des formations visant ces six domaines de métiers. Ceci est particulièrement vrai concernant les métiers de la Santé et du social et, dans une moindre mesure, de la Gestion des entreprises, tandis qu'ils sont assez peu nombreux à entamer une telle démarche visant les métiers du Transport et du Bâtiment. Pour certains métiers, la part de validation du choix d'entamer la démarche à l'issue du 1er entretien est inférieure à la moyenne.

Le **Compte Personnel de Formation est également mobilisé afin de financer des formations menant à ces métiers**, notamment ceux du Transport, logistique, de la Gestion des entreprises et du Bâtiment.

Enfin, bien que les formations financées par la Région soient peu mobilisées par les salariés, un **nombre relativement important de candidatures sont enregistrées** sur les formations du Bâtiment et du Transport.

Le Bâtiment, la Santé, social et les Services à la personne : des métiers très attractifs pour les salariés (2/2)

Exemple de l'attractivité des métiers du Bâtiment :

Une forte attractivité du métier dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle :

Dossiers déposés : 180 (5ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 77 % (67 % en moyenne)

Une attractivité modérée dans le cadre du dispositif Démissionnaire :

Dossiers déposés : 60 (6ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 100 % (95 % en moyenne)

Une relative attractivité du métier pour les candidats à l'obtention d'une VAE :

Entretiens conseil dans un point régional conseil : 100 (6ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien : 66 % (72 % en moyenne)

Un nombre important de formations financées par le CPF :

Dossiers déposés : 2 500 (3ème rang)
Part de dossiers annulés : 14 % (9 % en moyenne)
Part de validation totale sur les dossiers validés : 99 % (97 % en moyenne)

Une forte attractivité sur les Habilitations de Service Public :

Candidatures : 110 (2ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 57 % (72 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 87 % (81 % en moyenne)

Une forte attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées, malgré un faible nombre de candidatures :

Candidatures : 50 (2ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 71 % (68 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 90 % (90 % en moyenne)

De nombreuses informations demandées sur les formations menant au métier :

80 salariés travaillant dans ce métier ont été renseignés par les ERIP et Cap Métiers au cours de l'année. Parmi eux, 63 % ont un projet de reconversion (66 % en moyenne).
Par ailleurs, 30 salariés renseignés souhaitent des informations sur les formations conduisant au métier, ce qui en fait l'un des plus attractif (5ème rang)

Certifications emblématiques : Titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment, Diagnostiqueur immobilier

L'Agriculture et le Commerce : des métiers attractifs dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle(1/2)

L'analyse des données sur l'attractivité des formations et des métiers pour les salariés montrent que les métiers de l'**Agriculture** et le **Commerce**, **réparation automobile** sont relativement attractifs pour ce public, notamment en ce qui concerne le Projet de Transition Professionnelle.

Ainsi, un **nombre assez important de dossiers sont déposés dans le cadre du PTP**, afin de réaliser une formation menant à l'un de ces métiers. En revanche, le dispositif Démission-reconversion est peu sollicité afin d'entrer dans une formation menant à ces métiers.

Par ailleurs, **un nombre important de démarches est entamé afin d'obtenir une VAE** dans des formations visant les métiers du **Commerce**. Néanmoins, la part de dossiers confirmés est légèrement plus faible que la moyenne dans les formations menant à ce métier. A l'inverse, les formations menant au métier de l'Agriculture sont très peu visées par les dépositaires de dossier en VAE.

Le **Compte Personnel de Formation** est assez peu mobilisé afin de financer des formations menant aux métiers du Commerce, mais **est assez souvent mobilisé** pour les formations menant aux métiers de l'**Agriculture**. Il est à noter que le nombre de dossiers finalement annulés par le bénéficiaire est légèrement plus conséquent que la moyenne dans ces deux métiers.

Enfin, les formations menant aux métiers du Commerce sont plutôt attractives dans les formations du HSP, avec un **nombre assez important de candidatures et un taux d'entrée en formation élevé** après avoir été retenu par l'organisme de formation. A l'inverse, les formations menant aux métiers de l'Agriculture sont attractives dans les formations du PRF.

L'Agriculture et le Commerce : des métiers attractifs dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle (2/2)

Exemple de l'attractivité des métiers du Commerce, réparation automobile :

Une bonne attractivité du métier dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle :

Dossiers déposés : 100 (9ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 66 % (67 % en moyenne)

Une faible attractivité dans le cadre du dispositif Démissionnaire :

Dossiers déposés : 30 (8ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 88 % (95 % en moyenne)

Une forte attractivité au métier pour les candidats à l'obtention d'une VAE :

Entretiens conseil dans un point régional conseil : 300 (3ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien : 68 % (72 % en moyenne)

Une faible attractivité des formations financées par le CPF :

Dossiers déposés : 300 (11ème rang)
Part de dossiers annulés : 16 % (9 % en moyenne)
Part de validation totale sur les dossiers validés : 94 % (97 % en moyenne)

Une relative attractivité sur les Habilitations de Service Public :

Candidatures : 60 (2ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 67 % (72 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 85 % (81 % en moyenne)

Une faible attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées :

Candidatures : 15 (10ème rang des métiers visés)

De nombreuses informations demandées sur les formations menant au métier :

260 salariés travaillant dans ce métier ont été renseignés par les ERIP et Cap Métiers au cours de l'année. Parmi eux, 82 % ont un projet de reconversion (66 % en moyenne).
Par ailleurs, ce métier semble être l'un des plus attractifs pour les salariés renseignés : 30 souhaitent des informations sur les formations conduisant au métier (5ème rang) et 50 souhaitent des renseignements sur la profession en elle-même (3ème rang)

L'Industrie, l'Administration publique, droit et l'Enseignement : des métiers attractifs pour les salariés (1/2)

L'analyse des données sur l'attractivité des formations et des métiers pour les salariés montrent que les métiers de l'**Industrie**, de l'**Administration publique**, **droit**, de l'**Enseignement** sont plutôt attractifs pour ce public.

Ainsi, **de nombreux dossiers sont déposés dans le cadre du PTP**, afin de réaliser une formation menant à l'un de ces métiers. En revanche, **le dispositif Démission-reconversion est moins souvent sollicité** afin d'entrer dans une formation menant à ces métiers (à l'exception des formations menant aux métiers de l'Industrie).

Par ailleurs, **un nombre important de démarches est entamé afin d'obtenir une VAE** dans des formations visant ces métiers.

Le Compte Personnel de Formation est assez peu mobilisé afin de financer des formations menant à ces métiers, bien que le nombre de dossiers déposés afin de suivre une formation menant aux métiers de l'Enseignement est assez important. Il est à noter que la part de dossiers finalement annulés par le bénéficiaire est légèrement plus conséquente que la moyenne. En outre, les personnes suivant une formation menant à l'un de ces métiers obtiennent plus rarement une validation totale de la certification et ce tout particulièrement lorsqu'ils visent une formation dans le domaine de l'Administration publique et du droit.

Enfin, les métiers de l'Industrie se révèlent attractifs dans les formations financées par la Région en Habilitation de Service Public. Il s'agit du métier pour lequel les formations comptent le plus de candidatures. En outre, le taux d'entrée en formation après avoir été retenu par l'organisme de formation est légèrement supérieur à la moyenne.

L'Industrie, l'Administration publique et l'Enseignement : des métiers attractifs pour les salariés (2/2)

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Enseignement :

Un métier relativement attractif dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle :

Dossiers déposés : 120 (7ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 62 % (66 % en moyenne)

Une faible attractivité dans le cadre du dispositif Démissionnaire :

Dossiers déposés : 20 (12ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 95 % (95 % en moyenne)

Une relative attractivité du métier pour les candidats à l'obtention d'une VAE :

Entretiens conseil dans un point régional conseil : 80 (9ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien : 73 % (72 % en moyenne)

Un nombre assez important de formations financées par le CPF :

Dossiers déposés : 600 (8ème rang)
Part de dossiers annulés : 12 % (9 % en moyenne)
Part de validation totale sur les dossiers validés : 95 % (97 % en moyenne)

Un métier assez attractif pour les salariés renseignés par les ERIP et Cap Métiers :

85 salariés travaillant dans ce métier ont été renseignés par les ERIP et Cap Métiers au cours de l'année. Parmi eux, seule la moitié a un projet de reconversion (66 % en moyenne).
Par ailleurs, ce métier semble relativement attractif pour les salariés renseignés, une quinzaine demandant des informations sur les formations conduisant au métier et une autre quinzaine se renseignant sur la profession en elle-même

Certifications emblématiques : Titre professionnel formateur professionnel d'adultes, , Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

L'Entretien, sécurité et l'Information, communication : des métiers peu attractifs pour les salariés(1/2)

L'analyse des données sur l'attractivité des formations et des métiers pour les salariés montrent que les métiers de l'**Entretien, sécurité**, de la **Communication, information**, de l'**Hôtellerie, restauration**, de la **Recherche** et de la **Banque, assurance** ne sont pas attractifs pour ce public.

Ainsi, **peu de dossiers sont déposés dans le cadre du PTP**, afin de réaliser une formation menant à l'un de ces métiers, bien qu'un certain nombre concerne les métiers de l'Information, communication. De même, **le dispositif Démission-reconversion est moins souvent sollicité** afin d'entrer dans une formation menant à ces métiers.

Par ailleurs, **un faible nombre de démarches est entamé afin d'obtenir une VAE** dans des formations visant ces métiers. Ici, les métiers de l'Hôtellerie, restauration font figure d'exception avec un nombre important de dossiers déposés.

Le **Compte Personnel de Formation est généralement assez peu mobilisé** afin de financer des formations menant à ces métiers, bien que le nombre de dossiers déposés afin de suivre une formation menant aux métiers de l'Entretien, sécurité est assez important. Il est à noter que le nombre de dossiers finalement annulés par le bénéficiaire est légèrement plus conséquent que la moyenne.

Enfin, **ces métiers sont peu attractifs sur les formations financées par la Région**. Seule l'Hôtellerie, restauration compte un nombre de candidatures relativement élevé dans ces formations, accompagnée d'un taux très important d'entrée en formation après avoir été retenu par l'organisme de formation.

L'Entretien, sécurité et l'Information, communication : des métiers peu attractifs pour les salariés (2/2)

Exemple de l'attractivité des métiers de l'Entretien, sécurité :

Une faible attractivité du métier dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle :

Dossiers déposés : 10 (15ème rang des métiers visés)
Dossiers acceptés par Transition Pro : 71 % (67 % en moyenne)

Une faible attractivité dans le cadre du dispositif Démissionnaire :

Dossiers déposés : Moins de 5

Peu de dossiers déposés pour l'obtention d'une VAE :

Entretiens conseil dans un point régional conseil : 40 (15ème rang)
Part de démarches confirmées après le 1er entretien : 64 % (72 % en moyenne)

De nombreux dossiers déposés dans le cadre du CPF, mais beaucoup d'annulations :

Dossiers déposés : 900 (6ème rang)
Part de dossiers annulés : 21 % (9 % en moyenne)
Part de validation totale sur les dossiers validés : 98 % (97 % en moyenne)

Peu de candidatures sur les Habilitations de Service Public :

Candidatures : 35 (7ème rang des métiers visés)
Part des candidatures retenues après la convocation : 57 % (72 % en moyenne)
Taux d'entrée après avoir été retenu : 80 % (81 % en moyenne)

Une faible attractivité sur les actions spécifiques et subventionnées :

Candidatures : 10 (11ème rang des métiers visés)

Peu d'informations demandées sur les formations menant au métier :

70 salariés travaillant dans ce métier ont été renseignés par les ERIP et Cap Métiers au cours de l'année. Parmi eux, 69 % ont un projet de reconversion (66 % en moyenne).
Par ailleurs, ce métier semble être peu attractif pour les salariés renseignés, moins de 10 demandant des informations sur les formations ou la profession.

Certifications emblématiques : Agent de prévention et de sécurité

Chiffres clés sur le Projet de Transition Professionnelle

En 2023, 2 200 dossiers ont été déposés pour financer une formation via un Projet de Transition Professionnelle en Nouvelle-Aquitaine. 1 500 dossiers sont acceptés (67 %).

De nombreux dossiers sont déposés pour des formations menant aux métiers de la **Gestion des entreprises** ou de la **Santé, social**. En Gestion des entreprises, la part de dossiers acceptés est plus faible que la moyenne, mais il existe des divergences si on réalise une analyse à un niveau plus fin (62 % des dossiers sont acceptés lorsque la personne vise une formation d'assistant de direction et 72 % si elle vise une formation d'employé en comptabilité). Un nombre important de dossiers est également déposé pour des formations menant aux métiers du **Bâtiment**, du **Transport** et de l'**Industrie**, avec une part de dossiers acceptés plus importante que la moyenne.



61 % de femmes



39 ans de moyenne d'âge



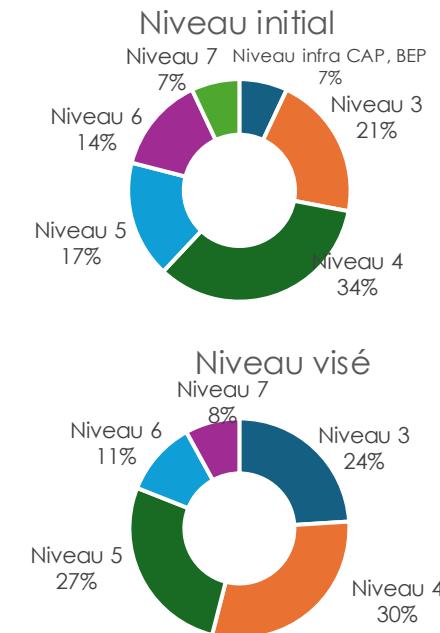
13 % en situation de handicap



Une forte représentation des employés (62 %) et des ouvriers (17 %)



Une faible représentation des ingénieurs et cadres (8 %)



Métier	Dossiers déposés	Femmes	Dossiers acceptés
L00 - Gestion, administration des entreprises	548	90 %	63 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	453	81 %	68 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	197	23 %	74 %
E01 - Industrie	190	32 %	81 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	180	19 %	77 %
M00 - Informatique, télécommunications	159	19 %	64 %
W00 - Enseignement, formation	116	53 %	62 %
T01 - Services à la personne	111	93 %	60 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	101	52 %	66 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	88	45 %	64 %
P01 - Administration publique, justice	73	71 %	48 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	59	69 %	56 %
S01 - Hôtellerie, restauration	46	65 %	74 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	19	47 %	63 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	11	45 %	73 %

Chiffres clés sur le dispositif Démission-reconversion

En 2023, 2 350 dossiers ont été déposés pour bénéficier du Dispositif-démissionnaire en Nouvelle-Aquitaine. 2 250 dossiers sont acceptés (95 %). Lorsque les dépositaires de dossiers souhaitent suivre une formation, ils visent fréquemment une formation menant aux métiers de la **Santé, sociale, des Services à la personne** et de la **Gestion des entreprises**. Pour ce dernier métier, le dossier déposé est moins fréquemment accepté que la moyenne.



49 % de femmes
67 % lorsque le dépositaire du dossier vise une formation



38 ans de moyenne d'âge



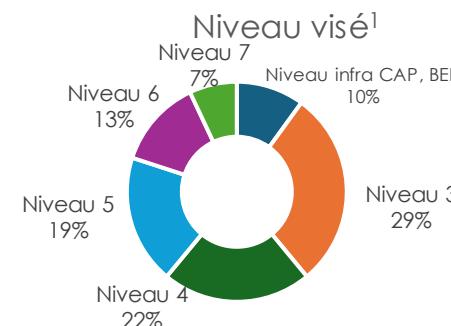
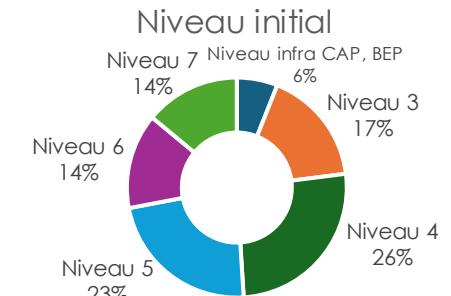
2 % en situation de handicap



Une forte représentation des ingénieurs et cadres (21 %)



33 % souhaitent suivre une formation professionnelle et 7 % visent une formation à la création d'entreprise



Métier	Dossiers déposés	Femmes	Dossiers acceptés
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	151	77 %	94 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	137	91 %	85 %
T01 - Services à la personne	101	96 %	92 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	68	18 %	94 %
E01 - Industrie	67	39 %	99 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	57	28 %	100 %
M00 - Informatique, télécommunications	32	34 %	100 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	26	42 %	88 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	25	76 %	88 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	22	50 %	100 %
S01 - Hôtellerie, restauration	21	57 %	100 %
W00 - Enseignement, formation	21	76 %	95 %
P01 - Administration publique, justice	12	100 %	100 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	6	83 %	100 %

Source : Transitions Pro Nouvelle-Aquitaine – Projet de Transition Professionnelle – Année 2023

¹ Cet indicateur ne prend en compte que les dépositaires de dossiers visant une formation professionnelle dans le cadre du dispositif

Chiffres clés du dispositif Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les salariés

En 2023, 2 000 salariés ont été reçus par un point régional conseil VAE pour une Validation des Acquis de l'Expérience en Nouvelle-Aquitaine. A l'issue de l'entretien conseil, plus de 1 400 ont confirmé le fait d'engager une démarche VAE. 34 % visent une promotion professionnelle et 16 % effectuent cette VAE pour se réorienter.

De nombreux salariés s'orientent vers une VAE visant à valider une formation menant aux métiers de la **Santé et du social**, secteur dans lequel la part de dossiers confirmés est plus élevé que la moyenne. De nombreux dossier sont également déposés pour valider des formations menant aux métiers de la **Gestion des entreprises** ou du **Commerce**, dans lesquels la part de dossiers confirmés est légèrement inférieure à la moyenne.



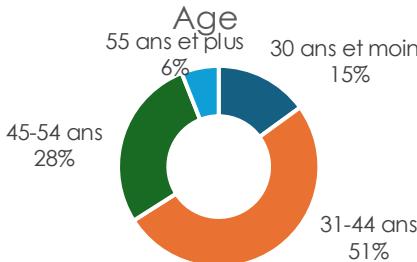
66 % de femmes



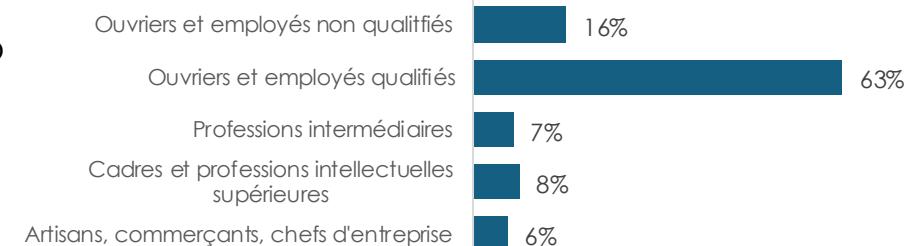
15 % en situation de handicap



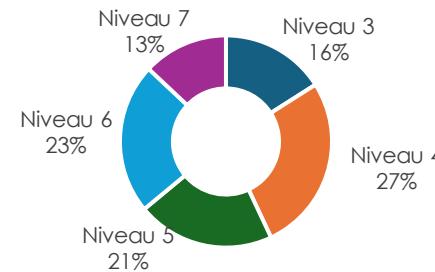
Démarches confirmées à l'issue du 1er entretien : 72 %



Catégorie socioprofessionnelle



Niveau visé



Métier	Dossiers	Femmes	Dossiers confirmés
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	764	84 %	74 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	375	73 %	67 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	300	55 %	68 %
T01 - Services à la personne	265	92 %	78 %
E01 - Industrie	170	26 %	61 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	98	10 %	66 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	91	48 %	65 %
S01 - Hôtellerie, restauration	90	50 %	74 %
W00 - Enseignement, formation	81	63 %	73 %
P01 - Administration publique, justice	77	66 %	71 %
Q00 - Banque, assurances	57	72 %	67 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	55	55 %	67 %
M00 - Informatique, télécommunications	45	29 %	78 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	42	43 %	55 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	39	15 %	64 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	36	25 %	64 %

Source : Points Relais Conseil – Dossiers et entretiens conseils sur la VAE – Année 2023

Chiffres clés sur les entrées en formation dans le cadre du Compte Personnel de Formation

Au cours de l'année 2022, 52 200 dossiers ont été clos dans le cadre du Compte Personnel de Formation, sur des formations dispensées en Nouvelle-Aquitaine. Parmi ces dossiers, 9 % sont finalement annulés. Sur les dossiers non annulés, 97 % ont donné lieu à une validation totale. Les principaux métiers visés par les bénéficiaires du CPF sont ceux du **Transport** et de la **Gestion des entreprises**. Dans le Transport, une part importante des dossiers est finalement annulé, tout comme dans les formations menant aux métiers de l'**Entretien, sécurité** et de l'**Agriculture**. A l'inverse, peu de dossiers ont été annulés lorsque les bénéficiaires souhaitent suivre une formation en **Gestion des administrations** ou **Santé, social**.

Métier	Dossiers clos	dont annulés
J00 - Transports, logistique, tourisme	6 726	14 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	3 354	9 %
B00 - Bâtiment, travaux publics	2 542	14 %
T01 - Services à la personne	1 629	12 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	1 335	7 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	1 093	16 %
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	943	21 %
W00 - Enseignement, formation	783	10 %
E01 - Industrie	497	8 %
U00 - Information, communication, art, spectacle	427	15 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicules	425	11 %
S01 - Hôtellerie, restauration	333	12 %
M00 - Informatique, télécommunications	269	6 %
P01 - Administration publique, justice	245	3 %
N00 - Etudes, Recherche et développement	127	6 %
Q00 - Banque, assurances	84	1 %

Chiffres clés sur les candidatures saisies dans RAFAEL

En 2023, 1 800 candidatures ont été enregistrées par des salariés dans RAFAEL sur l'offre de formation régionale (Habilitation de Service Public, Actions structurelles et subventionnée).

De nombreux demandeurs d'emploi s'orientent vers des formations menant aux métiers du **Bâtiment** et de l'**Industrie**. Dans les formations en HSP du Bâtiment, relativement peu de candidats sont retenus par l'organisme de formation et les candidats sont plus nombreux à entrer en formation après avoir été retenus, ce qui semble démontrer l'attractivité de ces formations pour ce public. Un constat similaire peut être fait en ce qui concerne les formations aux métiers de l'**Hôtellerie, restauration**, bien que les candidatures soient peu nombreuses.



42 % de femmes



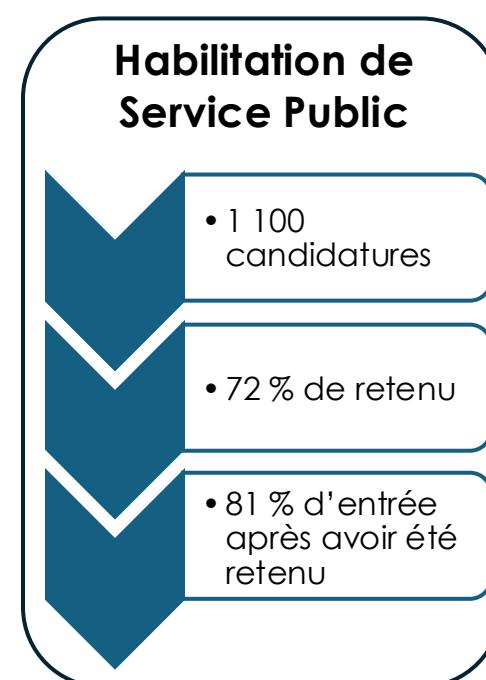
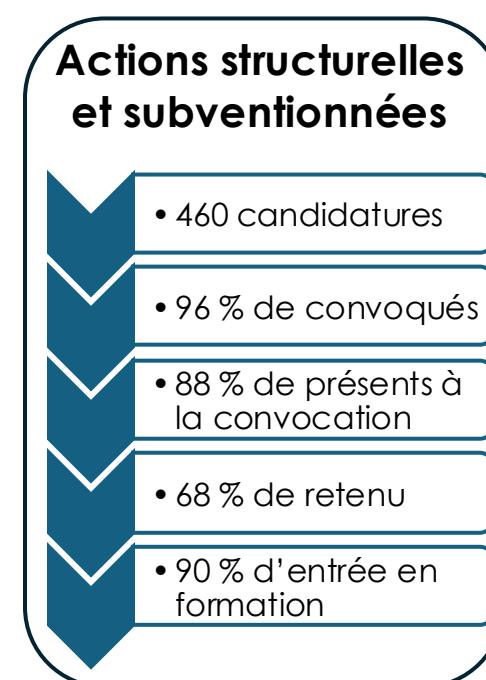
13 % de bénéficiaires du RSA



19 % en situation de handicap



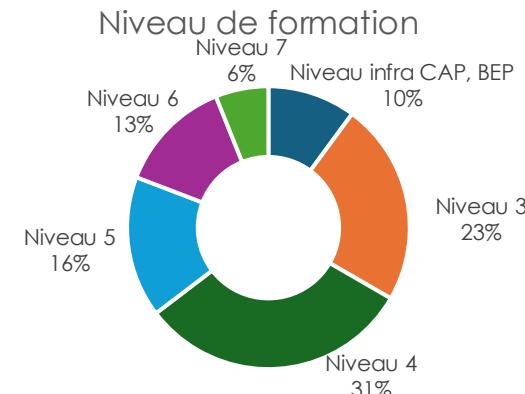
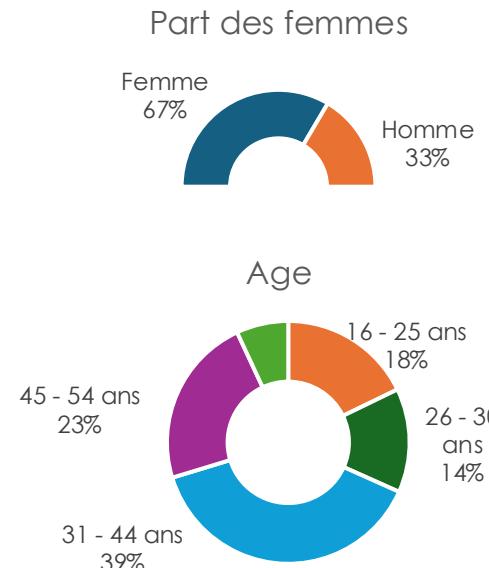
33 % ont moins de 30 ans et 9 % ont 55 ans ou plus



Métier	Candidatures	Retenus PRF	Entrées PRF	Retenus HSP	Entrées HSP
B00 - Bâtiment, travaux publics	178	71 %	90 %	50 %	87 %
E01 - Industrie	155	95 %	83 %	63 %	83 %
J00 - Transports, logistique, tourisme	90	91 %	90 %	58 %	79 %
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	80	82 %	91 %	78 %	79 %
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	80	62 %	88 %	62 %	85 %
L00 - Gestion, administration des entreprises	59	43 %	86 %		
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	51	60 %	100 %	56 %	80 %
S01 - Hôtellerie, restauration	42	50 %	100 %	55 %	95 %
T01 - Services à la personne	40	67 %	75 %	65 %	86 %
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	39	82 %	96 %	100 %	100 %

Chiffres clés sur les salariés renseignés par les ERIP et les conseillers Cap Métiers

2 000 chercheurs d'emploi ont été renseignés au cours de l'année 2024. Parmi eux, 66 % ont un projet de reconversion. Le métier effectué est souvent dans le domaine du **Commerce** ou de la **Santé, social**, secteurs marqués par une forte volonté de reconversion (respectivement 82 % et 71 %). Parmi les salariés demandant des informations sur un métier ou une formation, le domaine d'activité visé est souvent celui de la Santé, social et, dans une moindre mesure, de la **Gestion des entreprises**.



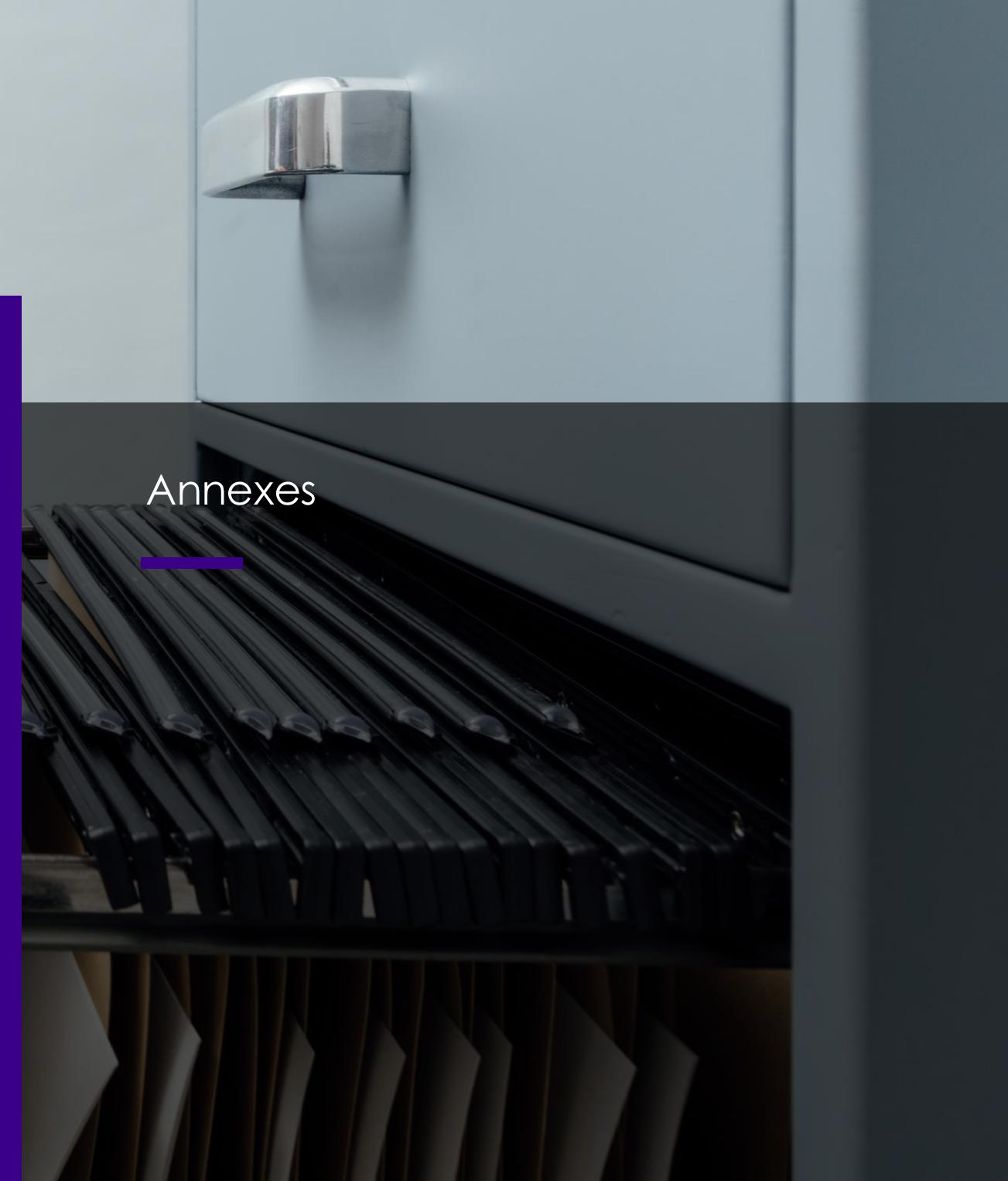
Principales demandes



Libelle	Métier actuel	Reconversion souhaitée	Formation visée	Métier visé
R01 - Commerce, artisanat, réparation véhicule	259	212	30	51
V00 - Santé, social, animation culturelle, sport	257	183	111	116
S01 - Hôtellerie, restauration	102	60	14	9
T01 - Services à la personne	102	56	31	43
E01 - Industrie	88	63	17	17
W00 - Enseignement, formation	85	45	16	16
B00 - Bâtiment, travaux publics	81	51	30	15
T02 - Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	68	47	5	8
L00 - Gestion, administration des entreprises	64	47	40	58
J00 - Transports, logistique, tourisme	58	47	32	15
A00 - Agriculture, sylviculture, mer	55	41	19	15
P01 - Administration publique, justice	52	37	12	10
U00 - Information, communication, art, spectacle	27	15	15	14
M00 - Informatique, télécommunications	26	17	27	17
Q00 - Banque, assurances	8	7	2	4
N00 - Etudes, Recherche et développement	7	6	6	5



7



Les métiers analysés

Dans cette étude, les résultats sont présentés au niveau de la FAP22, avec des libellés retravaillés par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, plus simples d'utilisation pour le grand public. Pour certaines analyses, nous faisons référence à l'un ou l'autre métier de la FAP87 afin d'avoir une analyse plus fine, en précisant la FAP22 d'origine.

Métier	Exemples de métiers
Agriculture, sylviculture, mer	Agriculteurs, viticulteurs, techniciens et cadres de l'agriculture, pêcheurs...
Bâtiment, travaux publics	Menuisier, plombier, architectes, techniciens d'études et ingénieurs du bâtiment...
Industrie	Ouvriers de maintenance, électriciens, chaudronniers, régulateurs, ingénieurs et cadres de l'industrie...
Transport, logistique, tourisme	Conducteurs de véhicules, responsables du magasinage, agents administratifs des transports et du tourisme...
Gestion, administration des entreprises	Secrétaires, employés, techniciens et cadres de la comptabilité, assistants de direction...
Informatique, télécommunications	Employés, techniciens et ingénieurs informatiques (développeurs, techniciens de maintenance...)
Etudes, recherche et développement	Ingénieurs d'études, chercheurs, responsables de la recherche et du développement...
Administration publique, justice	Fonctionnaires (catégories A, B et C), avocats, magistrats...
Banque, assurances	Employés, techniciens et cadres de la banque et de l'assurance
Commerce, artisanat, réparation auto.	Mécaniciens automobiles, vendeurs, caissiers, attachés commerciaux, cadres commerciaux...
Hôtellerie, restauration	Bouchers, boulanger, cuisiniers, serveurs, agents d'accueil en hôtellerie, patrons d'hôtels et de restaurant...
Services à la personne	Coiffeurs, esthéticiens, employés de maison, aides à domicile, assistants maternels...
Entretien, nettoyage, sécurité, gardiennage	Armée, police, pompiers, agents de sécurité, agents d'entretien et de traitement des déchets...
Information, communication, art, spectacle	Chargés de communication, journalistes, artistes plasticiens...
Santé, social, animation culturelle et sport	Aides-soignants, infirmiers, médecins, pharmaciens, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs sportifs...
Enseignement, formation	Professeurs des écoles ou du secondaire, formateurs, enseignants de la conduite...

Bibliographie

L'orientation scolaire :

[Bilan de la procédure Parcoursup 2023](#)

[Les candidatures à l'entrée en Master en 2023](#)

[Les propositions d'admission en Master en 2023](#)

L'orientation en alternance :

[Présentation du contrat de professionnalisation](#)

[Le contrat de professionnalisation en 2023 au niveau national](#)

[Le contrat de professionnalisation en 2019 au niveau national](#)

[Implications de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel sur l'apprentissage](#)

[Le contrat d'apprentissage en 2023 au niveau national](#)

L'orientation des jeunes ni en formation, ni en emploi, ni en stage :

[Les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire](#)

[Présentation de la loi Obligation de formation](#)

[Les chiffres clés du réseau national des Missions Locales en 2023](#)

L'orientation des chercheurs d'emploi :

[Présentation de la loi Plein emploi](#)

[Précisions sur le contrat d'engagement prévu par la loi Plein emploi](#)

[Les formations financées en 2022 à destination des demandeurs d'emploi](#)

L'orientation des salariés :

[Etude de la DARES de 1995 sur la mobilité professionnelle des jeunes salariés](#)

[Rapport du Sénat sur la mobilité professionnelle](#)

[Le fonctionnement du Compte Personnel de Formation \(CPF\)](#)

[Synthèse de l'utilisation du Compte Personnel de Formation en 2023](#)

[Bilan 2022 du réseau des Transitions Pro - Données nationales](#)

[Note d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience en 2022](#)



Nos adresses

SITE POITIERS

Tour Toumaï
60 bd du Grand Cerf
86000 Poitiers

SITE LIMOGES

13 cours Jourdan
87000 Limoges

SITE LA ROCHELLE

88 rue Bel-Air
17044 La Rochelle

SIEGE SOCIAL

Centre régional
Vincent Merle
102 av. de Canéjan
33600 Pessac

Notre site internet

cap-metiers.fr | cap-metiers.pro



@capmetiers